

EN BREF

CHUT-FM

Un groupe d'amis et de sociétaires offrent de lancer une campagne pour permettre la réouverture de CHUT-FM dans les plus courts délais.

En page A 3

Sévérité

Les juges ont décidé d'un commun accord de sévir contre les conducteurs en état d'ébriété au volant de leur automobile. Les amendes seront désormais plus fortes et les sentences de prison prolongées.

En page A 5



Heure des choix

Le ministre provincial des Finances, Jacques Parizeau, a déclaré hier devant l'Association des négociants en obligations que le Québec est maintenant rendu à l'heure des choix, l'étude de ses priorités étant terminée.

En page A 9

Télégraphes canadiens

Les travailleurs des télécommunications feront bientôt appel au gouvernement fédéral pour qu'une décision soit prise au sujet des services télégraphiques domestiques en voie de disparition.

En page B 11



Barre aux E-U

Une salve de 19 coups de canon a salué hier, M. Raymond Barre à son arrivée à la Maison-Blanche, où il a été accueilli chaleureusement par le président des E-U Jimmy Carter.

En page B 12

En mission?

PESCARA, Italie (AP) -- Il a célébré la messe cinq jours de suite, donné la sainte communion à des centaines de personnes et pris part à une cérémonie solennelle célébrée par l'envoyé spécial du pape au Congrès eucharistique italien, à Pescara.

Mais Costante Rigon, 55 ans, bien que revêtu de la soutane, n'était qu'un repris de justice, et les policiers lui ont passé les menottes.

Pourtant, il était l'un des ecclésiastiques les plus actifs au congrès. Sa conduite avait cependant provoqué des soupçons chez de véritables prêtres qui s'en sont ouverts à la police.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 8
— Annonces classées	B 9
— Bandes dessinées	B 8
— Bourse	B 7
— Bridge	B 10
— Cinéma	A 8
— Décès	B 11
— Finance	B 6
— Horoscope	B 10
— Mots croisés	B 9
— Mot mystère	A 8
— Patron	B 9
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

Pressions sur l'Alcan

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI -- Même si les détails du rapport que le comité ad hoc vient de remettre au Conseil régional de développement ne sont pas encore connus, il est de plus en plus question, lorsqu'ils le seront -- probablement la semaine prochaine -- qu'une vaste campagne régionale soit organisée pour appuyer et étoffer les éventuelles pressions gouvernementales afin d'amener la compagnie Alcan à reconsidérer sa décision de relocaliser à Kingston, son centre arvidien de recherche.

Cette idée germe en tout cas dans la tête de responsables de certains organismes régionaux depuis quelques semaines, a appris de bonne source Le Quotidien.

Le rapport du comité ad hoc qui tente de contredire, on le sait déjà, l'argumentation du rapport Wilson que remettait il y a quelques semaines la compagnie Alcan pour étayer sa décision, servirait alors à la fois de polarisateur et de toile de fond à la campagne régionale.

Une question demeure cependant: de quelle façon serait organisée cette campagne, qui en serait le maître d'oeuvre, ou, selon le cas, comment s'établirait la concertation au niveau de l'action (et même des objectifs) entre les différents intervenants?

Quoi qu'il en soit, c'est dans les semaines qui vont suivre que naîtra ou avortera le projet. La divulgation des détails du rapport la semaine prochaine et la venue, vendredi le 23 septembre, du ministre d'Etat au Développement

économique, M. Bernard Landry, pourraient donner l'élan voulu au mouvement.

Rapport

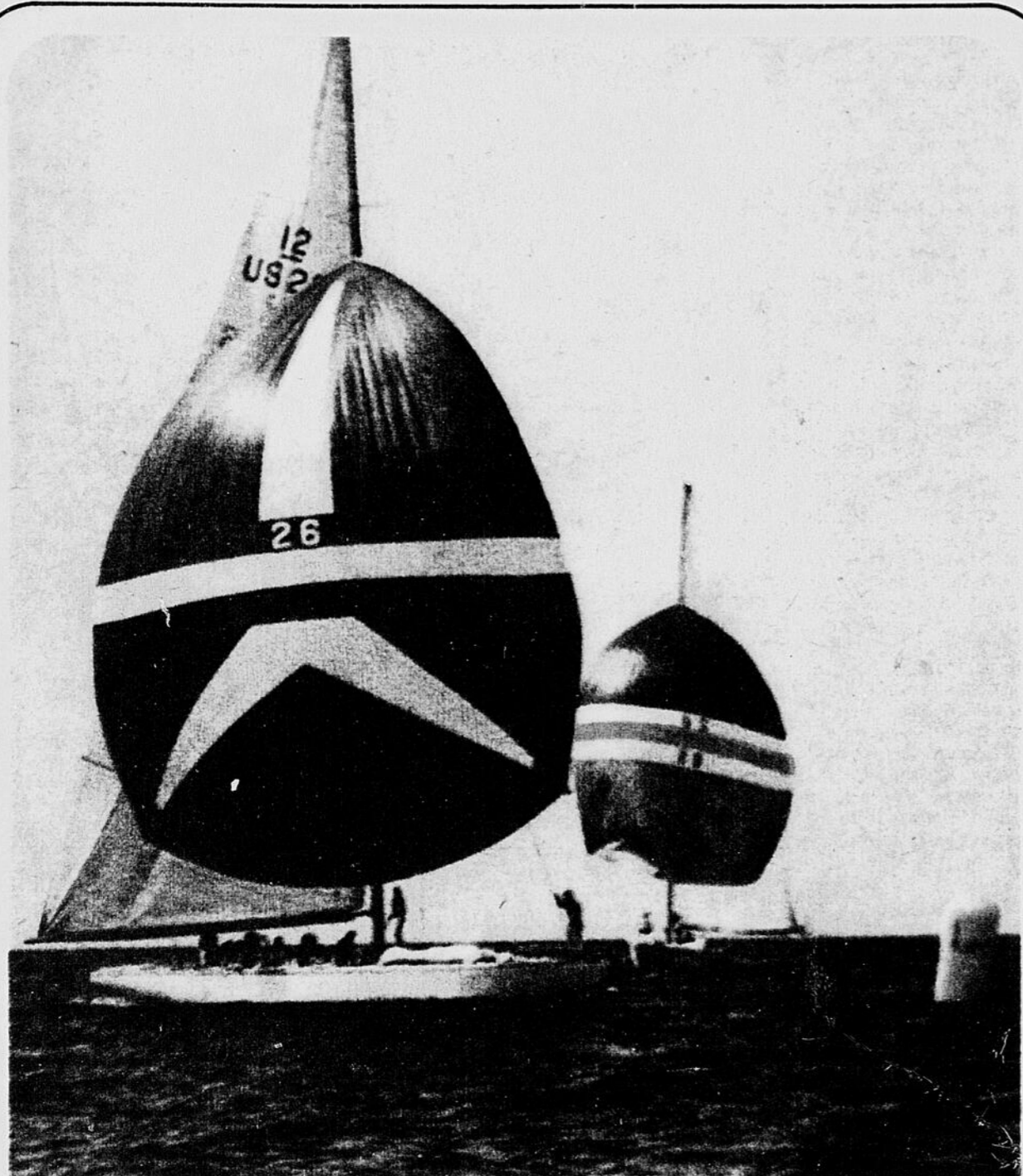
D'ailleurs, l'idée d'une campagne régionale épouse la vision qu'a du dossier le président du comité ad hoc, M. P.-A. Cantin.

Il indiquait incidemment au Quotidien hier, qu'il avait insisté au début du mandat de son comité pour mener une enquête technique et discrète, basée surtout sur le rapport Wilson. M. Cantin voulait éviter que le comité ne devienne le creuset de la vague de mécontentement qu'a soulevée la décision de la compagnie, et souhaitait accorder toute l'attention possible au contenu du rapport de la compagnie. Ce qui a résulté, a-t-il précisé, en un rapport d'ordre technique.

Cette étape essentielle franchie, M. Cantin verrait logiquement naître une campagne régionale de sensibilisation et de pression. Quant à l'éventualité d'en devenir le responsable ou "leader", M. Cantin, même s'il n'écarte pas la chose, se dit prêt à servir à tout le moins en tant que personne-ressource.

D'autre part, il a indiqué que compte tenu du temps et des moyens relativement limités à la disposition du comité pour s'acquiescer de sa tâche, le rapport était "de qualité".

Ce rapport, il est présentement entre les mains des autorités du CRD qui elles, devraient incessamment le remettre aux représentants gouvernementaux.



COUPE AMERICA -- Les voiliers américains Courageous, numéro 26, et Independence, numéro 28, contiennent une bouée lors de la deuxième régata qu'aucun concurrent n'a pu boucler, hier. En consé-

quence, cette seconde tranche de la Coupe America, devra être recourue, la première ayant été remportée par le tenant du titre, le Courageous. (Téléphoto PC)

Jonquière

Purge politique à l'hôpital?

par Gabriel Berberi

JONQUIÈRE -- Le renvoi de chefs de services et la démission volontaire d'autres cadres supérieurs au cours des derniers mois feraient partie d'une vaste purge politique réalisée par le conseil d'administration de l'hôpital de Jonquière.

Cependant, M. Jean Marchand, pharmacien de Kenogami, et président du conseil d'administration de l'hôpital, a nié lors d'un entretien, le fait qu'il existe un climat de tension perpétuelle au niveau des dirigeants et dans l'hôpital même.

Toujours selon lui, le conseil d'administration ne serait pas divisé comme certains cherchent à le faire croire, et il n'existerait pas, non plus, de tiraillements politiques entre diverses factions, ce qui serait à l'origine des congédiements et des départs.

Des personnes congédiées déclarent qu'à l'époque du régime libéral, le député-ministre Gerald Harvey en "menait large" à l'hôpital de Jonquière, soutenu par des partisans reconnus, MM. Mar-



teur des finances et Mlle Lucille Roberge, analyste.

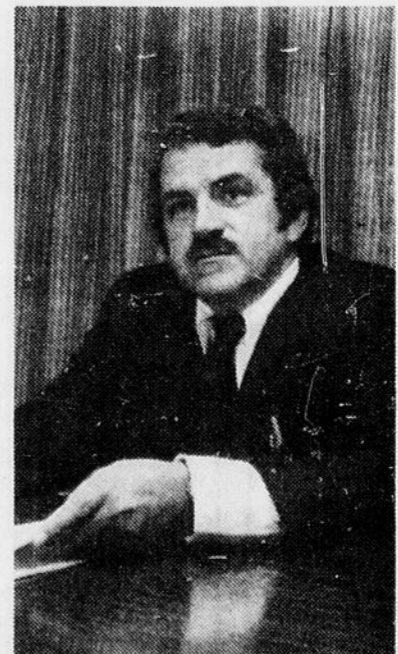
Par ailleurs, la direction de l'hôpital a précédé à la fusion des services hospitaliers et auxiliaires, et recruté une personne de Québec, en l'occurrence, M. Jean Michaud, pour occuper ce nouveau poste.

"Situation normale" (M. Girard)

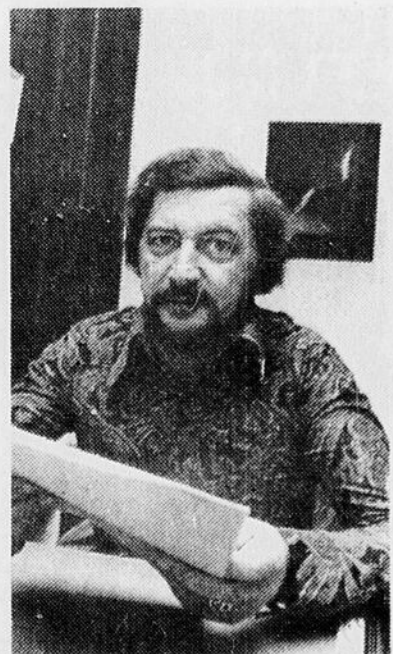
Pour sa part, M. Bertrand Girard, qui est directeur général de l'hôpital depuis novembre 1976, a affirmé, au cours d'une récente entrevue, que l'hôpital de 320 lits fonctionne normalement, même s'il existe certaines frictions entre le conseil d'administration et le groupe des médecins et des dentistes. On dénombre 44 médecins actifs à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame-de-l'Assomption de Jonquière.

En incluant les employés à temps partiel, il y a quelque 900 travailleurs dans cette institution, classifiée comme hôpital spécialisé et sous-centre régional de santé, à l'instar de l'hôpital d'Alma.

Le budget annuel de l'hôpital de Jonquière s'élève à \$11,4 millions.



M. Odilon Deschênes



M. Jean Marchand

chand et Odilon Deschênes, marchand de voitures. Mais la direction de l'hôpital et le syndicat de la CSN soutiennent que les licenciements et les départs ne sont pas les résultats d'affrontements idéologiques et de "règlements de comptes" entre libéraux et péquistes.

Les départs

Le 26 mars 1976, M. Léon-Georges Laberge, directeur général de ce centre hospitalier, était

congédié pour présumée incompétence, après 22 ans de service. Il a depuis, intenté une action en dommages contre son employeur.

En mai 1977, M. Normand Tremblay, ingénieur de Chicoutimi et directeur des services hospitaliers à Jonquière, reçoit aussi son avis de congédiement. Enfin, il y a quelques jours, plus précisément le 6 septembre, M. Léo Tremblay, autrefois directeur des services auxiliaires, "obtient" un congé sans solde pour une période indéterminée, en raison surtout de trois absences non autorisées au préala-

ble. Cette mesure disciplinaire, interprétée par M. Tremblay, comme un congédiement voilé, a été servie par M. Bertrand Girard, le directeur général de l'hôpital de Jonquière.

Suivant des sources fiables, d'autres cadres ont quitté volontairement l'hôpital de Jonquière, en raison du climat existant à cet endroit. Parmi ces personnes, se trouvent Mlle Danielle Lessard, directrice du nursing, M. Robert Pilon, directeur des services hospitaliers, M. Lucien Deschênes, direc-

Faculté de médecine

Laval n'agit pas dans l'intérêt de la population

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — "La faculté agit d'abord dans l'intérêt de ses étudiants, et dans son propre intérêt, plutôt que dans celui d'une population donnée." Ces paroles, prononcées par le secrétaire du conseil de la faculté de médecine de l'Université Laval, le Dr Pierre Potvin, au cours d'une conversation téléphonique avec un représentant du QUOTIDIEN, révèlent dans quel contexte le conseil de la faculté a pris la décision de suspendre, à compter de juillet 1978, l'agrément qui existe entre l'Université Laval et l'hôpital de Chicoutimi concernant l'envoi, par la faculté, de certaines catégories d'étudiants en médecine à Chicoutimi.

Cependant, selon le Dr Potvin, il faut faire une nette distinction entre l'affiliation et l'agrément, la décision de la faculté portant uniquement sur ce deuxième élément. L'affiliation est un lien juridique général qui existe entre un hôpital, ou une autre institution et l'université. L'agrément est une entente entre les deux instances, un accord plus spécifique qui précise par exemple quelles catégories d'étudiants en médecine pourront être envoyées à l'hôpital.

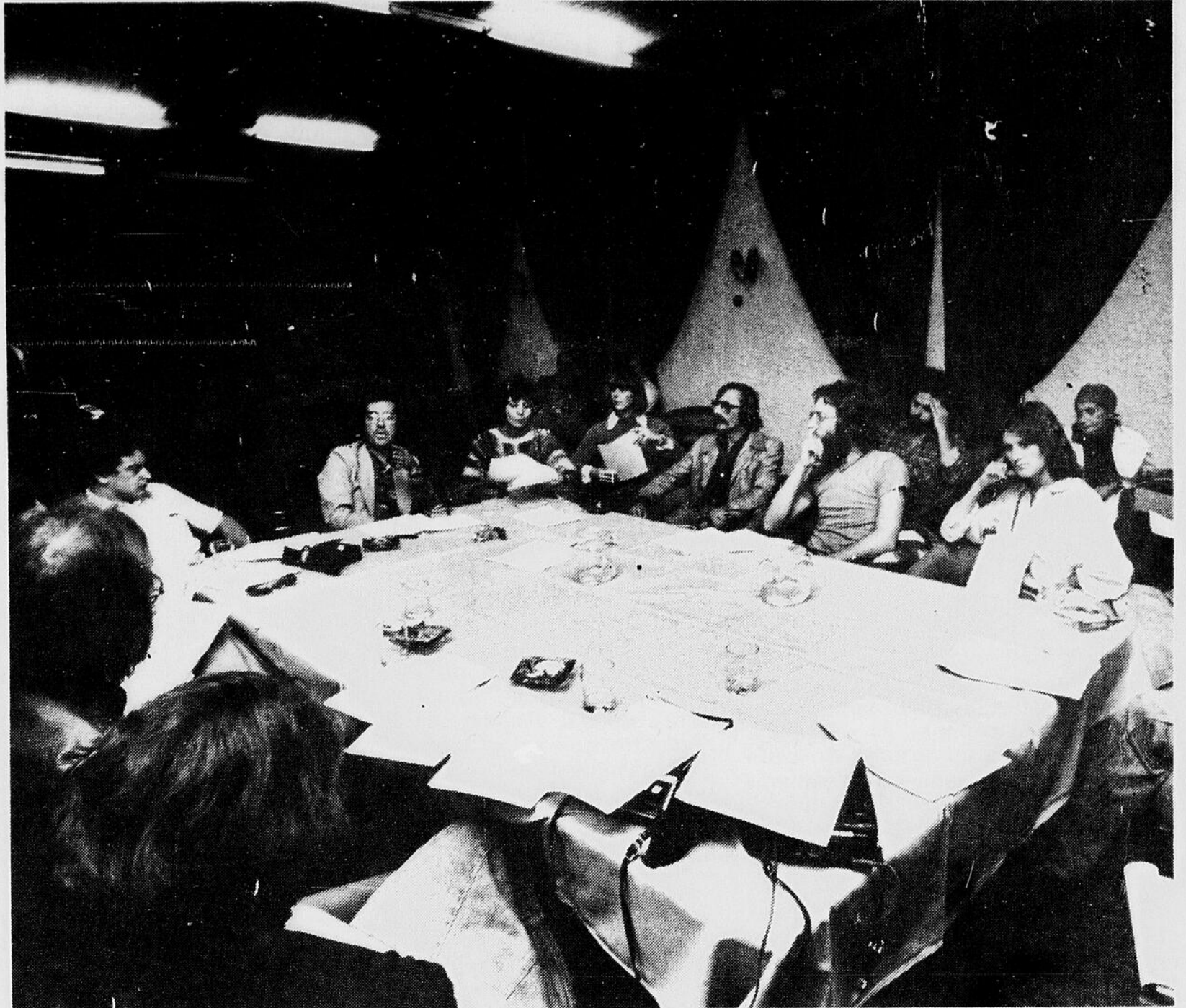
Pour des raisons de contraintes budgétaires donc, le conseil de la faculté

de médecine de l'Université Laval a décidé de ne plus envoyer, à l'hôpital de Chicoutimi, aucun de ces étudiants, préférant concentrer ses effectifs dans les hôpitaux de la ville de Québec. La décision prendra effet en juillet 1978, pour une période indéterminée.

Les paroles du Dr Potvin, citées plus haut, suggèrent que lors de la prise de décision, le conseil n'a pas considéré le risque que pourrait courir l'hôpital de Chicoutimi de perdre certaines de ses superspécialités, si les médecins spécialistes, trop peu nombreux, ne pouvaient suffire à la tâche, une fois privés de l'aide des internes et des médecins résidents venus de Laval.

Du point de vue de la faculté, les besoins qui priment sont ceux de ses étudiants, et les siens propres, et non ceux de la population d'une région donnée.

Par ailleurs, puisque l'affiliation de l'hôpital à l'université existe toujours, des accords particuliers pourraient être conclus entre l'hôpital et certains départements de la faculté, concernant notamment ces superspécialités, s'il est démontré que le séjour d'étudiants en médecine à l'hôpital de Chicoutimi va dans le sens de l'intérêt commun des deux institutions.



CHUT-FM — Un petit groupe de sociétaires de CHUT-FM a pris l'initiative, hier après-midi, de lancer une sorte de cri d'alarme, en faveur de la réouverture de la station et de la convocation rapide d'une assemblée générale spéciale.

L'ACL acquiert trois entreprises laitières

par Serge Cloutier

CHAMBORD — L'Association coopérative laitière du Saguenay-Lac-St-Jean, l'ACL, a signé officiellement hier soir, à Chambord, les contrats qui lui permettent de devenir propriétaire de trois entreprises laitières importantes du Lac-Saint-Jean: la Laiterie Roberval-Saint-Félicien Ltée, la Laiterie Dolbeau Ltée, et la Laiterie Chibougamau Ltée.

Ces trois entreprises

passent donc sous le contrôle de l'ACL, mais leurs propriétaires, représentés hier à Chambord par M. André Tremblay de Dolbeau et Mme Alette Cloutier de Roberval, demeurent à la tête des usines, à titre d'employés cadres de l'ACL.

Cette transaction, qui implique un montant global de \$1,250,000, permet à l'ACL de franchir une étape de plus vers la consolidation entière des équipements de transformation

du lait et des structures de mise en marché, son objectif depuis 1967, année de sa fondation.

Les deux usines impliquées, à Roberval et Dolbeau, et qui emploient au total environ 100 personnes, traitent annuellement 50 millions de litres de lait, dont 18 millions de litres de lait de consommation. Cela représente plus de 90 pour cent du lait produit dans le comté Roberval. Au niveau régional, l'ACL touche maintenant 66 pour cent de tout le lait produit au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Concentration

Ce mouvement de concentration des entreprises est inévitable selon les personnes intéressées dans l'industrie du lait, et c'est le mouvement coopératif qui prend maintenant la part du lion. A long terme, on veut à l'ACL que tout le lait produit ici soit mis en marché par le mouvement coopératif, appartenant aux producteurs eux-mêmes.

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Un petit groupe d'une douzaine de sociétaires de CHUT-FM est intervenu, hier après-midi, en faveur de la réouverture de la station radiophonique. Celui-ci a réclamé la tenue immédiate d'une assemblée générale des sociétaires et a offert de former une équipe de bénévoles, prête à remettre le poste en ondes de ce matin.

L'un des porte-parole des intervenants, l'ex-animateur radiophonique Jacques Cayer, a indiqué que l'initiative d'hier après-midi n'avait rien de concerté, et venait un peu de façon spontanée, par suite de l'annonce subite de la fermeture de CHUT.

La première préoccupation, estime-t-on, doit être la survie de la station communautaire. A cette fin, le groupe indique, dans un communiqué remis à la presse, qu'il est prêt à remettre CHUT en ondes dès ce matin, s'il obtient l'accord du syndicat. Il lui faut également, pour ce faire, la permission du conseil d'administration.

Le comité provisoire de bénévoles, chargé de la programmation, pourrait utiliser, suggère-t-on, un équipement moins sophistiqué que l'équipement actuel, ce qui, dit-on, aurait pour effet de rendre la régie accessible à tous.

Le groupe a manifesté l'intention de rencontrer tous les créanciers de CHUT, en vue de leur exposer son projet, estimant pouvoir isoler entièrement les questions d'opération de celles de la gestion de l'entreprise, du moins pour le moment.

Du côté syndical, le président Normand Belisle a indiqué qu'il considèrerait la proposition du groupe comme un projet sérieux, et que les syndicats de CHUT l'étudieraient dès ce matin en assemblée générale.

Une assemblée générale

Les intervenants d'hier ont également réclamé la tenue d'une assemblée générale spéciale à très court terme. D'ailleurs, a-t-on précisé, on avait fait parvenir une requête en ce sens, au conseil d'administration, il y a une quinzaine de jours, et celui-ci n'y a pas donné suite. On estime que l'urgence de la situation

justifierait amplement la tenue d'une telle assemblée.

La requête présenterait 32 signatures, dont celles de 29 membres en règle, a-t-on affirmé à la conférence de presse d'hier. Les règlements de CHUT exigent les signatures de 25 membres en règle pour la convocation d'une telle assemblée générale spéciale.

Les visées de cette assemblée ne paraissent pas exclure une possibilité de tentative de remplacements, au moins de certains membres, au sein du conseil d'administration. CHUT-FM compte quelque 4,500 sociétaires à vie, mais seulement 300 d'entre eux ont renouvelé leurs cotisations cette année, et sont, par conséquent, des membres en règle. Seuls les membres en règle ont le droit de participer aux décisions, lors des assemblées générales.

Le président

Rejoint hier soir, le président du conseil d'administration de CHUT, M. Bernard Lapointe, a indiqué être favorable à la tenue d'une assemblée générale, et que la demande serait présentée lors de la prochaine réunion du CA au cours de la semaine prochaine.

Celui-ci a aussi affirmé qu'il n'était pas possible de déchiffrer quatre ou cinq des signatures inscrites sur la requête, que quelques autres ne figuraient pas au

fichier des membres en règle, et qu'environ la moitié des autres noms inscrits étaient ceux de membres récents d'au plus deux semaines.

Actuellement, d'ajouter M. Lapointe, le conseil d'administration attend une réponse du ministère des Communications, à sa requête de combler le déficit de la station. Cette assurance est un préalable à l'obtention de prêts populaires des Caisses populaires.

Au sujet de l'opinion exprimée par certains fonctionnaires à l'effet que CHUT ne serait pas suffisamment communautaire, M. Lapointe a dit ne pas comprendre, indiquant que des hauts fonctionnaires avaient approuvé le type de programmation présentée lors de discussions précédentes.

La Caisse populaire

Un représentant des Caisses populaires, de loin le principal créancier de CHUT, M. Gaston Joncas, a manifesté le désir de rencontrer les travailleurs de CHUT. La rencontre entre

les syndiqués et le directeur régional de "La Sauvegarde" doit avoir lieu aujourd'hui.

D'après lui, tout n'est pas perdu pour CHUT, ajoutant qu'il était important, pour le

moment, pour toutes les parties, de se parler. M. Joncas s'est montré encourageant par "la bonne volonté" qu'il a cru percevoir à la conférence de presse d'hier.

Collision frontale

Deux personnes blessées gravement

JONQUIÈRE — Mlle Johanne Marci, du 253, rue Lamarche à Arvida, et M. Claude Moisan du 213, rue Boily, également d'Arvida, ont subi de graves blessures hier soir, dans une violente collision frontale survenue au pied de la côte Dallaire à St-Jean-Eudes.

L'automobile conduite par M. Moisan est venue en collision avec celle conduite par M. Gaston Gagnon, du 273, rue Lamarche, à Arvida.

Les agents Georges Thomas et André Dufour, ont signalé que M. Gagnon s'en est tiré indemne grâce à sa ceinture de sécurité car son automobile a complètement été démolie sous l'impact.

A Jonquièrre

Par ailleurs, un jeune motocycliste Mario Girard, du 125, rue Ste-Marguerite reposait hier soir, dans un état grave à l'hôpital de Chicoutimi, après qu'il eût

été happé par une automobile, sur la rue Nelson. Sous le choc le jeune Girard a été projeté sur un troisième véhicule à plusieurs pieds du lieu de l'accident.

L'agent Gilles Tremblay, de la Sûreté municipale de Jonquièrre a mené l'enquête.

Bureau régional pour la sécurité sociale

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Marc Lalonde, a annoncé hier que huit bureaux régionaux des allocations familiales et de la sécurité de la vieillesse ouvriront leurs portes au Québec au cours de la prochaine année.

Ces bureaux seront situés à Val-d'Or, Longueuil, Trois-Rivières, Drummondville, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski et Sept-Îles, dans le but d'offrir un meilleur service aux résidents du Québec.

Présentement, la province ne compte que deux de ces bureaux, soit à Montréal et à Québec.

Selon des chiffres fournis par le bureau de M. Lalonde, le gouvernement fédéral a versé au total \$1,629,000,000 à des familles québécoises au cours de la dernière année financière, en vertu des programmes d'allocations familiales, de la sécurité de la vieillesse, et de supplément de revenu garanti.

Gilles Tremblay: Dangereusement bien portant

CHICOUTIMI — L'ancien maire de Chicoutimi, M. Gilles Tremblay, devrait faire connaître sa décision d'ici une dizaine de jours quant à sa candidature éventuelle à la mairie chicoutimienne.

M. Tremblay a indiqué hier qu'il étudiait "très sérieusement" la possibilité de faire la lutte à celui qui, aux élections de 1970, le délogeait de son poste.

Santé

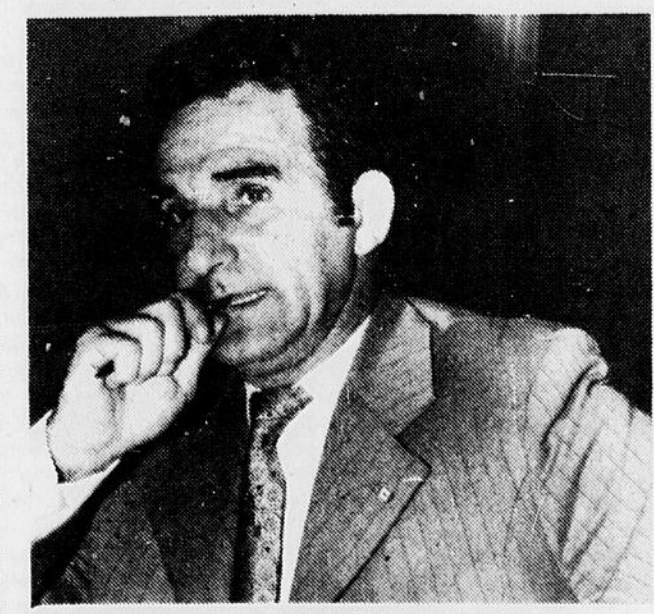
D'autre part, il a catégoriquement démenti la rumeur selon laquelle il éprouverait des problèmes de santé, problèmes qui représenteraient un certain obstacle à son retour en politique.

Cette rumeur est très malveillante à mon endroit. Il est très incorrect de laisser supposer une telle chose qui, en fin de compte, fait le jeu de mes

éventuels adversaires", a-t-il opiné.

M. Tremblay a donc affirmé que sa santé ne

constituait pas un problème et qu'il songeait sérieusement à un retour politique.



L'ancien maire Gilles Tremblay

La voie d'évitement: priorité à St-Félicien

ROBERVAL — C'est par le biais du rejet d'une demande du Conseil de comté Lac-Saint-Jean-Ouest, que le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, a confirmé la priorité de la voie d'évitement réclamée par Saint-Félicien, sur tous les autres projets qui relèvent de sa compétence, dans le comté Roberval.

On a fait part de cet état de chose lors de la dernière réunion du Conseil de comté qui s'est tenue à Roberval, au début de la semaine.

Le préfet de comté, M. Louis-Ovide Bouchard, a indiqué que la demande de construction d'un pont sur la rivière Ashuapmouchouan, qui relierait La Doré à la route conduisant à la Donohue, a été refusée. M. Lucien Lessard, ministre des Transports allègue que le prolongement de la rue du Pont, à St-Félicien, était prioritaire par rapport à la demande formulée par le Conseil du comté.

On sait que la ville de Saint-Félicien fait des pressions depuis une dizaine d'années, afin de soulager le boulevard Sacré-Coeur de la circulation régionale, surtout celle des lourds fardiers, par la création d'une voie d'évitement. Le récent glissement de terrain (mi-juillet) sur les rives de l'Ashuapmouchouan, derrière la station d'essence Aigle d'Or, a intensifié la campagne de pressions et sensibilisé davantage les autorités supérieures. On attribue aux lourds fardiers, dans une grande proportion, cet affaissement du sol. La route, pendant plus d'une semaine, a même été fermée à la circulation.

Une bonne nouvelle pour Saint-Félicien.

Légaré Auto Ltée

J.-Paul Maltais Ghislain Bouchard

Jean-Paul Maltais et Ghislain Bouchard vous offrent leurs spéciaux de SEPTEMBRE, OCTOBRE et NOVEMBRE

MISE AU POINT DES MOTEURS

Remplacement des bougies (par des bougies neuves Auto-lite), des Réglage de l'avance, du carburateur et des courroies Vérification du chapeau de distributeur, des boyaux du système de refroidissement, des câbles de bougies, de la bobine, de la soupape VPC, des filtres à air et à essence Comprend les camions légers et les voitures étrangères. Léger supplément pour les véhicules econoline. Pièces et main-d'oeuvre comprises.

Avant de commencer les travaux, on informera le client de tous frais de pièces ou d'entretien supplémentaires, s'il y a lieu.

4 cyl. Spécial: AVEC CE COUPON	29⁹⁵
6 cyl. Spécial AVEC CE COUPON	38⁹⁵
8 cyl. Spécial AVEC CE COUPON	44⁹⁵

Pour système conventionnel, nous remplacerons le contact d'allumage, condensateur et rotor moyennant \$5.00 en plus.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

L'attitude des policiers de Chicoutimi paraît exagérée

Les policiers de Chicoutimi, à l'exemple d'autres groupes syndiqués au cours des dernières négociations des secteurs public et parapublic, jouent aux frustrés.

Ils ont donné une deuxième conférence de presse, en peu de temps, cette semaine, pour exprimer leurs griefs contre l'administration municipale et indiquer leur volonté de réclamer rien de moins que la parité salariale avec les membres de la Sûreté du Québec, soit une augmentation de 17 pour cent pour 1977.

Et suivant le bon exemple déjà servi par leurs confrères de la région métropolitaine de Montréal, ils menacent le conseil municipal et la population d'exercer des moyens de pression si on ne satisfait pas à leurs demandes.

Ainsi par exemple, ils songent à n'appliquer que les articles du code criminel en ignorant complètement ceux du code municipal, à perturber la discipline, etc...

Et du même souffle, leur porte-parole le président Serge Fillion, prévient la population, avec une fausse condescendance, que cette action n'est pas dirigée contre elle mais "contre les administrateurs municipaux".

Mon oeil! Ce sont évidemment les contribuables et leur famille qui souffrent des tiraillements entre les syndicats d'employés de services publics — fussent-ils formés de policiers, d'infirmières, d'enseignants — et leur grand patron, l'Etat ou ses créatures, les municipalités, les hôpitaux, les commissions scolaires, etc...

En outre, après avoir subi les conséquences de ces affrontements, c'est cette même population composée de contribuables, qui doit défrayer la note.

En profitant de leur situation de monopole, comme ce fut la règle générale au cours des dernières années dans les secteurs public et parapublic, pour arracher des avantages excessifs, ces groupes d'employés imposent aux contribuables des augmentations de taxes injustifiées.

Car le gouvernement et ses créatures n'impriment pas l'argent; ils viennent le chercher dans les goussets des contribuables. Pendant que les syndicats du secteur privé étaient plafonnés à des augmentations ne dépassant pas 10 pour cent l'an dernier, par la Commission de lutte à l'inflation, ceux de l'Etat provincial et de ses créatures

dépassaient à tel point les normes fixées par le fédéral que le gouvernement de Québec a estimé préférable, le printemps dernier, de dissoudre définitivement sa propre commission provinciale de lutte à l'inflation.

Quoi qu'il en soit, les policiers syndiqués de Chicoutimi, en invoquant des liens historiques avec leurs confrères de Jonquière, ont déjà profité l'an dernier d'un rattrapage de quelque 17.5%.

Ils peuvent évidemment avoir raison sur plusieurs points, notamment lorsqu'ils se plaignent d'être confinés dans des locaux vraiment inadéquats, mais ce n'est sûrement pas en dirigeant leurs canons vers la population qu'ils obtiendront l'approbation des contribuables. Quant aux améliorations qu'ils réclament à leurs conditions de travail, tout est évidemment relatif. S'ils se considèrent défavorisés par rapport à leurs confrères de la Sûreté, par contre, ils ont touché, au cours des dernières années, de plus forte augmentations salariales que l'ensemble des employés spécialisés du secteur privé, du moins au niveau régional.

Et en outre, où s'arrêtera l'esca-

lade? Depuis leur dernier coup de force, les policiers de la Communauté urbaine de Montréal bénéficient d'avantages supérieurs (l'équivalent de quelque \$4,500 annuellement) à ceux de leurs confrères torontois. Pourtant, l'Ontario est une province plus riche que le Québec et les salaires comme le coût de la vie y sont généralement plus élevés.

On s'interroge sur la motivation des menaces proférées par le Syndicat des policiers de Chicoutimi à l'aurore d'une campagne électorale municipale. Surtout quand on considère que ce groupe, depuis qu'il a eu gain de cause dans sa réclamation de parité avec les policiers de Jonquière, peut toujours escompter profiter des mêmes avantages que le syndicat de Jonquière pourra obtenir de son présent appel à l'arbitrage.

Bertrand TREMBLAY

AU FIL DE LA PENSÉE

Le CEGEP de Chicoutimi donne le meilleur cours de pilotage au pays

Les Gens de l'Air ne se battent pas pour rien. Oh! non. Leur lutte, qui est aussi celle de tout le Québec, servira tout particulièrement les centaines de jeunes gens qui s'apprentent à les rejoindre, comme l'explique l'ingénieur Guy Simard, dans le dernier numéro de "Ici Québec" en parlant du cours de pilotage donné par le Cegep de Chicoutimi.

et le sens des responsabilités. Bref, tout ce qu'il faut pour être maître à bord après Dieu".

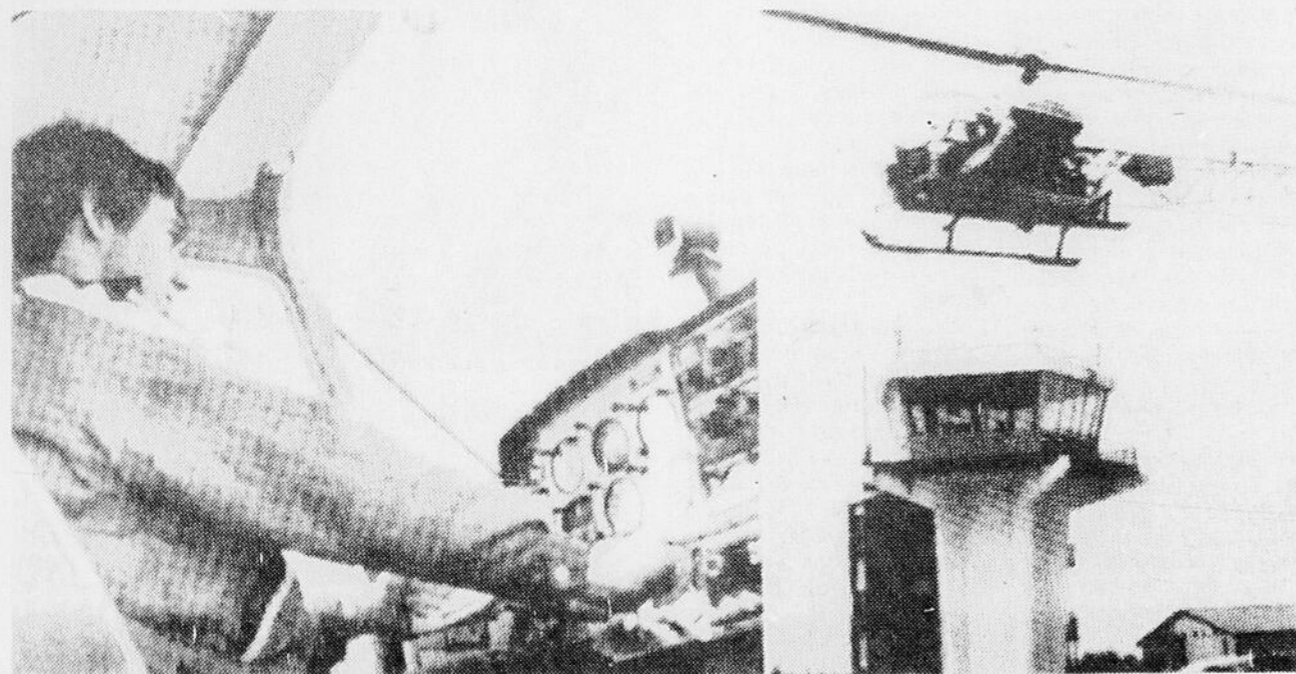
Enseignement supérieur

L'enseignement dispense dans les quatre collèges aéronautiques: Mont-Royal, Selkirk, Seneca et le Cegep de Chicoutimi est reconnu par Air Canada.

Mais des relevés d'examens du

brousse, au pilotage des hélicoptères, la surveillance et l'inspection aérienne, la reconnaissance des glaces, le repérage des phoques, l'administration de la surveillance des forêts, la diffusion de nouvelles et la publicité aérienne.

C'est à ces tâches multiples que se consacrent les 80 diplômés cegepiens qu'on retrouve un peu partout dans le monde. Car l'aviation de ligne et ses Boeing n'est qu'un débouché parmi d'autres pour le pilote en herbe.



Quand il s'agit de pilotes, on pense immédiatement aux finissants du Cegep de Chicoutimi qui se destinent à l'aviation. A toutes fins pratiques, cette institution utilise l'aérodrome de Saint-Honore. L'un des rares au Canada où l'usage du français est reconnu par les autorités fédérales. Parce que loin des grands centres, Saint-Honore présente l'immense avantage d'être disponible en tout temps.

Les pré-requis comprennent un cours de mathématiques 522 ou 532 et de physique 422 et 432 ou 522. Par contre, les qualités physiques et morales exigées sont exceptionnelles, il faut avoir une excellente santé et d'une vision parfaite, faire montre de sang-froid, de calme, d'esprit d'initiative et de persévérance, posséder une bonne somme de débrouillardise

ministère des Transports fédéral indiquent que le niveau qualitatif des étudiants du Cegep est supérieur aux trois autres établissements. En 1975, les résultats des tests de pilotage de la région Est ont donné une moyenne de 70% et ceux de l'Ecole de pilotage de St-Honore 89%.

La mise sur pied d'un enseignement et d'un entraînement supérieurs a été coûteuse mais s'est révélée à long terme un investissement de bon rapport. Tenant compte des conditions difficiles imposées aux aspirants canadiens-français et à la sévérité dans le choix imposé par l'excellent de candidats aux postes offerts, l'attitude de la direction de l'école de St-Honore n'est que sage. Ajoutons que seule dans le monde cette école prépare indifféremment à l'aviation de ligne, de

Avenir prometteur

L'an dernier, 85 parmi 525 demandes d'admission ont été retenues et, de ce nombre, 65% seulement des étudiants finiront leur cours avec succès.

Durant la première année, l'élève n'approche même pas de l'aérodrome. Il suit les cours de français et de philosophie en plus de ceux liés à sa spécialité: calcul différentiel et intégral, électricité et magnétisme, technologie de l'aéronautique et les inevitables cours d'anglais. Car les manuels en français sont rares et l'élève doit pouvoir se débrouiller avec le Flight Information Manual (sic!), le Beechcraft Muskeeter Model 19A, le Dynamics of Helicopter Flight, etc. Après sa première année, il passe à l'entraînement en vol.

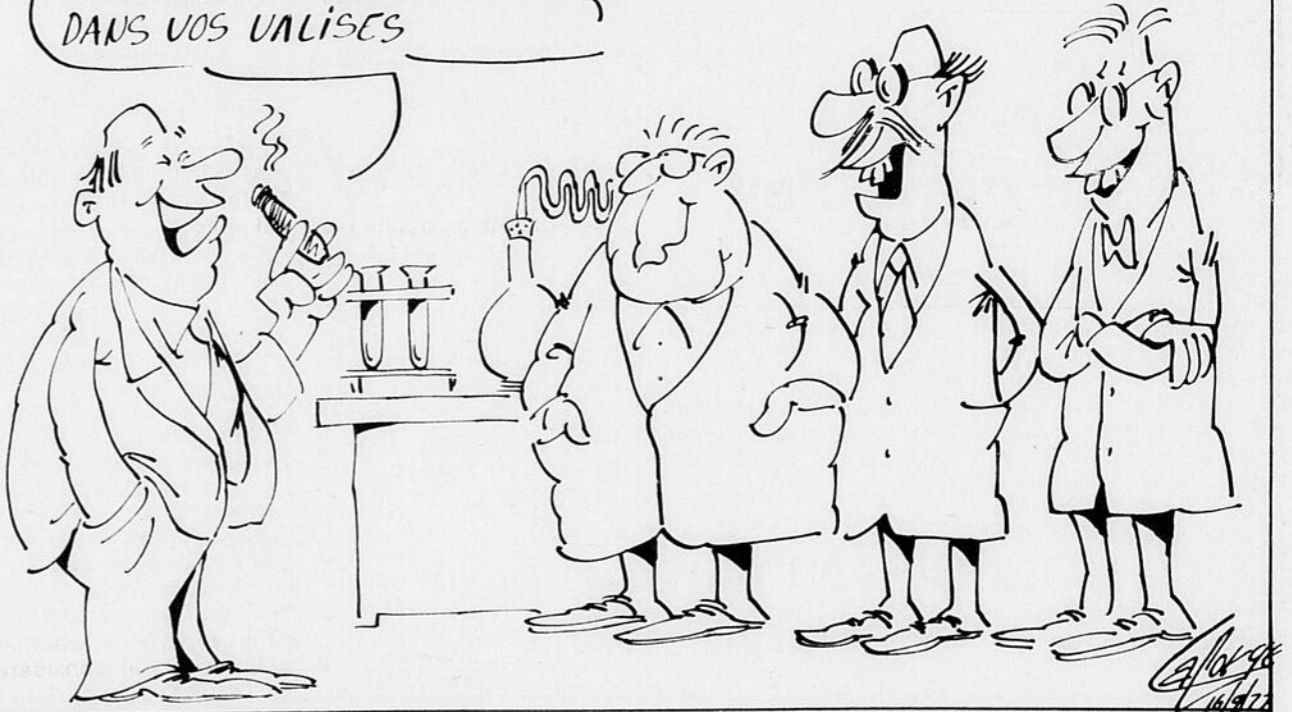
L'élève suit des cours de navigation aérienne, visuelle ou avec instruments, et mémorise les règlements de l'air. Durant la quatrième session, trois voies s'offrent à lui: pilotage de ligne, de brousse ou d'hélicoptère. De toutes façons, les études préparent à la licence de pilote professionnel et demandent 250 à 270 heures de vol selon le cas.

Que le Québec devienne indépendant ou demeure rattaché à la Confédération, l'avenir du pilotage dans ce pays et sa qualité sont d'ores et déjà assurés. Une oeuvre à nous dont le mérite revient à quelques-uns pour le bénéfice de tous. Vive les nouveaux "Gens de l'Air"!

Arvida-Kingston

Alcan établit une liaison aérienne

(A CHACUN DE VOS VOYAGES METTEZ DONC UN OU DEUX MORCEAUX DU LABORATOIRE DANS VOS VALISES)



PAROLE AUX LECTEURS

Les Ambassadeurs sont les meilleurs

Réponse à M. Jean-Marc Patoin.

Votre lettre, visant à faire quelques mises au point concernant le pointage obtenu par les Ambassadeurs

d'Arvida, à Allentown (Pennsylvanie), m'a vraiment intéressée. J'étais avec eux.

Même si vous vous défendez de vouloir engager une polémique, il est permis de se demander pour-

quoi le président du "Booster club" de l'Offensive se soit cru obligé d'apporter ces prévisions.

Pourquoi aussi, alors que vous venez de faire une nette différence entre le senior et le junior, vous fait-il comparer les Ambassadeurs avec deux corps juniors, que la plupart des gens de la région n'ont jamais vus?

J'ai fait le calcul, 83 pour cent donne 87.15 sur 105. Car 83 est bien le pointage sur cent.

En conclusion, puisqu'il ne peut exister de comparaisons entre eux, laissez donc les Ambassadeurs jouir de leur succès et le public les aimer sans arrière-pensée.

Mme Claudette Tremblay, 122 A, Ste-Famille, Kénogami.

Le 15 septembre 1977.

Le Dr Lessard se souviendra

Le 12 septembre 1977 Monsieur Gabriel Berberi, journaliste au Quotidien, Chicoutimi, P.Q.

Cher monsieur,

C'est avec une grande attention que j'ai lu votre éditorial du vendredi, le 2 septembre.

Je me sens un peu indigné de toutes les manifestations d'amitié que j'ai reçues de la part des patients, des confrères, des organismes ainsi que des journalistes dont vous êtes le porte-parole.

Cependant, si ces sentiments sont partagés par la population, je me sens doublement heureux d'avoir accompli le mieux possible ma vocation de médecin et d'homme social.

Mais je dois ajouter que si j'ai pu faire quelque chose auprès de la population, c'est que j'étais appuyé par des confrères compétents, sincères et

dévoués, et une équipe qui a été formée avec beaucoup d'attention sous l'âme dirigeante de son directeur général qui était dans le temps monsieur Léo Tremblay, homme clairvoyant, honnête et devoué.

J'espère que le Centre hospitalier de Jonquière saura profiter de ses qualités d'administrateur pour continuer à se développer.

Encore une fois monsieur Berberi, je me permets de vous remercier sincèrement ainsi que tous vos compagnons qui travaillent au Quotidien dont je vais m'abonner pour pouvoir suivre les événements intéressants qui se passent au Saguenay.

Votre tout reconnaissant, Alphée Lessard, m.d. 4, rue Alain, Ange-Gardien, Côté Montmorency, P.C.

SAVOIR DIRE

Le beau jardin

La langue est un jardin public. Bien entretenus, nos jardins communaux respirent l'ordre et symbolisent l'urbanité des habitants. De même, bien employée, bien soignée, la langue, instrument social de communication, est un signe de confiance en soi, et de respect de soi-même et des autres. La moindre petite ville est fière de son jardin public. Parallèlement, un peuple ne doit pas tolérer les mauvaises herbes dans sa langue, communal, la langue appartient à tous et que chacun s'en sert. C'est un bien qui relève du domaine public. L'Etat a son rôle à jouer pour la langue de la population, celle qui permet au peuple de s'exprimer, de communiquer, d'apprendre. Dans le fond c'est très simple, ainsi comparée à un jardin, la langue d'un peuple montre bien les soins qu'il en faut prendre. Le jardinier cultive sa terre, la fertilise, donne à ses plates-bandes les soins constants qu'elles demandent, qu'il s'agisse du jardin d'agrément qui pare la petite maison ou du jardin public avec ses bancs de bois. La langue est aussi un instrument privé, qu'il faut entretenir et un instrument collectif, moyen d'expression d'une communauté.

Triste spectacle qu'un jardin négligé, triste spectacle qu'une langue laissée à l'abandon. Désolation, mauvaises herbes, et puis, bien sûr, mort inévitable.

Louis-Paul Béguin

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent être resumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

D'un commun accord, les juges décident de sévir contre les chauffards ivres

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Entre les paroles et les actes, il n'y a qu'un pas. La veille, les juges de la région avaient décidé de montrer de la sévérité contre les automobilistes conduisant en boisson. Hier matin, le juge Lucien Tremblay en envoyait trois en prison pour un mois.

En plus, les amendes ont été doublées pour ceux qui en étaient à leur premier dossier passant de \$100 à \$200.

Je dois avertir le public en général que les juges ont constaté l'échec de leur politique dans la sentence à la suite du nombre grandissant d'automobilistes conduisant avec les facultés affaiblies par l'alcool.

La preuve, c'est le nombre grandissant, les accidents toujours plus graves causés par les automobilistes en boisson.

Aux grands maux, les grands moyens. Collectivement, nous avons décidé d'être beaucoup plus sévères. Fini le temps où des automobilistes ont ri de nous parce que nous ne donnions qu'une amende de \$100. Nous allons mettre plus de sel sur la pilule.

AU PALAIS DE JUSTICE

Quelques minutes après avoir dit ces paroles, la longue liste de comparution pour facultés affaiblies commençait.

Ceux qui n'avaient qu'une seule apparition, "Un oubli" pour employer l'expression du juge Tremblay, écopait d'une amende de \$200.

Ceux qui avaient eu un accident sans blessés étaient condamnés à une amende de \$300 et même de \$400.

La prison

Mais, hier matin, c'était le jour choisi, on aurait dit, pour mettre en force cette politique.

Il y eut d'abord cet individu de Saint-Fulgence qui a écopé de 30 jours de prison. Au cours des 18 derniers mois, il en était à sa troisième comparution pour cette même accusation.

En plus de la prison, l'individu a été obligé de signer une ordonnance de probation d'une année

s'engageant à ne pas conduire son automobile...

Le forestier a obtenu de purger sa sentence au cours de la fin de semaine.

Par ailleurs, un jeune homme de 19 ans, qui à trois reprises, avait conduit avec .24, .23 et .17 a écopé de 30 jours de prison également et lui aussi a dû s'engager à ne pas conduire pendant un an.

Le pire cas a été celui d'un individu âgé de 56 ans, qui devra passer également un mois en prison pour lui permettre de subir une cure de désintoxication.

Toutefois, à sa sortie de prison, il pourra conduire un véhicule à la condition que ce soit pour travailler.

Depuis 1971, il en était à sa cinquième condamnation pour conduite avec facultés affaiblies.

Disons, en terminant que le juge Tremblay a demandé au ministère public de porter des avis de deuxième et de troisième offense.

Me Denis Vaillancourt a abondé dans le même sens que le tribunal, soutenant que dorénavant, tous les cas seront étudiés avec minutie.

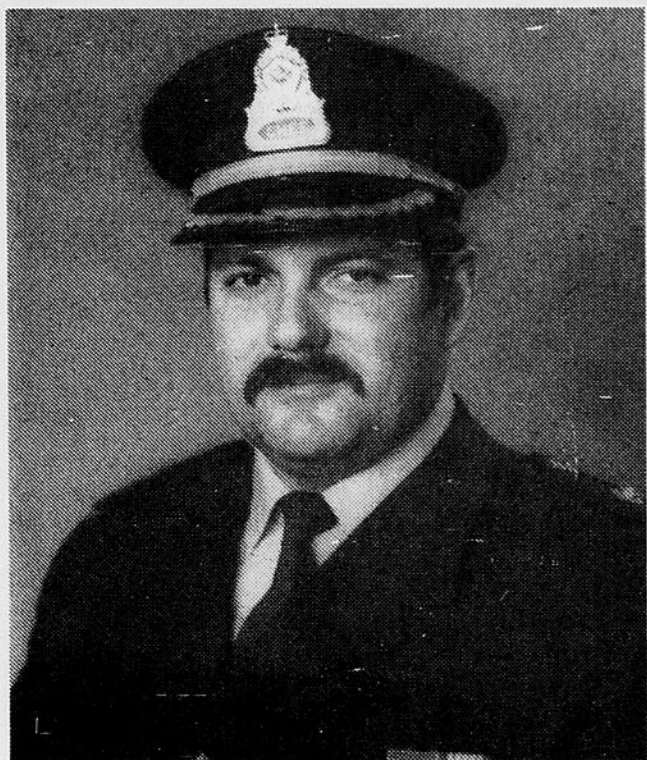
Fidèles même... dans le divorce

CHICOUTIMI — Le nombre de divorces au Saguenay-Lac-Saint-Jean a pris une nouvelle proportion au cours des derniers mois.

Des avocats faisaient remarquer qu'au cours de la semaine, on en était venu à faire divorcer des couples qui en étaient à leur deuxième ou troisième mariage.

Un avocat plus cynique a même dit: "Nos clients sont fidèles, ils nous reviennent, même dans le divorce."

En Cour supérieure, au cours de la semaine, le juge Jean Bienvenue a dû entendre près de 100 causes de divorce, ce qui transforme même la Cour en véritable tribunal de la famille.



Démission chez les chefs de police

par Guy Bergeron

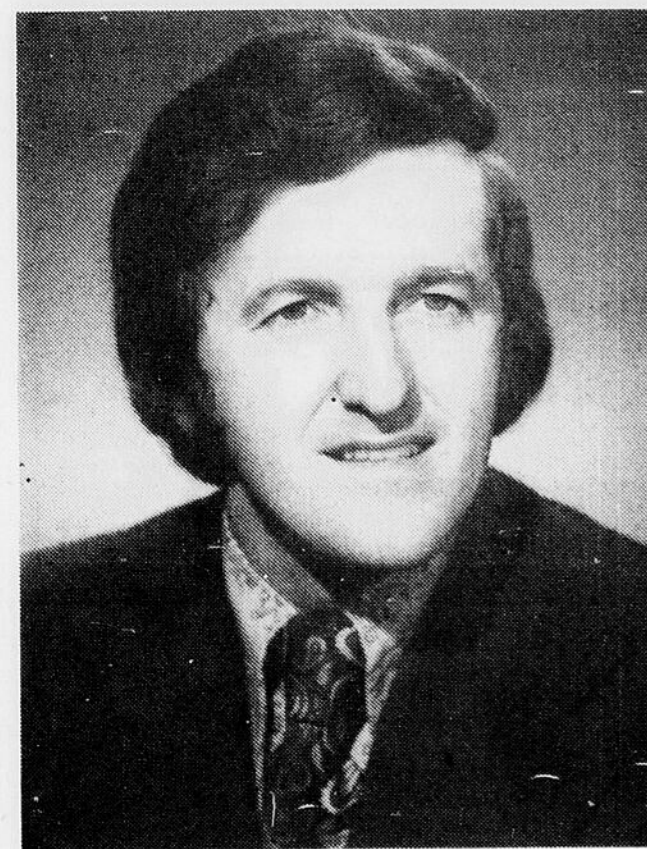
CHIBOUGAMAU — Le chef de police de Chibougamau, M. Gilles Potvin, a décidé cette semaine de remettre sa démission à la présidence de l'Association régionale des chefs de police.

Joint hier à son domicile, M. Potvin a signalé qu'il ne pouvait plus continuer à la présidence de l'organisme régional, non seulement à cause de la distance, mais à cause de la réorganisation du corps de police qu'il dirige depuis plus de cinq ans.

En effet, le travail se fait d'autant plus important à Chibougamau que le nombre de policiers a été diminué et que le conseil municipal a coupé les budgets.

C'est donc dire que M. Potvin a besoin de tout son temps pour veiller à la sécurité des citoyens de Chibougamau.

Il se pourrait fort bien que le directeur de la sûreté municipale d'Alma, M. Luc Harvey, succède à M. Gilles Potvin.



Raynald Gaudreault dans l'enseignement

par Gilles Paradis

FALARDEAU — Le maire de Saint-David-de-Falardeau, M. Raynald Gaudreault, a démissionné de son poste de maire à plein temps, vendredi dernier, pour se diriger vers l'enseignement.

Toutefois, M. Gaudreault demeure à son poste de maire de Falardeau et sera à la disposition de la population en dehors de ses heures de travail.

M. Raynald Gaudreault a accepté le poste d'enseignant à la Régionale Saguenay, et il est en poste à l'école Charles-Gravel, dans le secteur nord de Chicoutimi.

Un porte-parole de la municipalité a confirmé la nouvelle, hier après-midi, disant que pour le moment, la municipalité de Saint-David-de-Falardeau n'entend pas combler le départ de M. Gaudreault qui agissait comme gerant, alors qu'il était le coordonnateur de tous les départements.

Les municipalités rurales veulent des subventions supérieures à celles des villes

HEBERTVILLE-STATION — Parce que les frais d'évaluation sont plus élevés en milieu rural, et parce que le territoire couvert par les conseils de comté est beaucoup plus vaste que celui couvert par les cités et villes, les maires de comté de Lac-Saint-Jean-Est souhaitent que le ministère des Affaires municipales revise son programme d'assistance financière PAIRE, et que les subventions reçues par les conseils de comté

soient plus élevées substantielles. Ce sujet doit d'ailleurs prendre la vedette lors du congrès de l'Union des conseils de comté, prévu pour octobre à Montréal.

L'Union des conseils de comté recevra également l'appui des maires du comté de Lac-Saint-Jean-Est dans ses démarches en vue de faire disparaître l'impôt foncier scolaire. L'organisme provincial presse le ministère de pro-

céder au plus tôt en cette matière. De plus, les maires de Lac-Saint-Jean appuient ceux du comté de Chicoutimi dans sa résolution relative au bill 48 sur l'évaluation.

Les routes

Démontrant que les critiques du conseil ne sont pas toujours négatives, le préfet de comté, M. Gaston Simard, s'est fait le porte-parole de ses collègues pour féliciter le ministère des Transports du Québec

d'avoir écouté les doléances des autorités du comté qui réclamaient des améliorations à certains endroits de la nouvelle route 169, entre Alma et Hébertville. C'est ainsi que des travaux satisfaisants ont été réalisés au coin route 169 et rang Caron, et au coin Hébertville-Station et route 169.

Du même souffle, on suggère cependant au même ministère d'améliorer la signalisation au coin route 169 et rang 4 Sinai, où la circulation serait plutôt dangereuse.

Tous les maires ruraux du comté on manifeste hier, lors de leur assemblée régulière, l'intention de se rendre participer aux délibérations du congrès provincial prochainement. La

délégation régionale risque donc d'être forte.

Son nom personnel

Parlant en son nom personnel, et non pas à titre de préfet mandaté par ses collègues, le maire d'Hébertville-Station, M. Gaston Simard, a déclaré hier qu'il était heureux que le député du comté à Québec, M. Jacques Brassard, entreprenne bientôt une tournée des municipalités du comté. C'est une excellente décision de la part du député, poursuit M. Simard, puisqu'il aura ainsi l'occasion de rencontrer les organismes, de connaître concrètement les besoins ressentis dans le comté, et de jouer pleinement son rôle. Je suis persuadé que cette tournée sera positive.

Hébertville-Station

Interrogé sur les problèmes survenus récemment dans sa propre municipalité, le maire d'Hébertville-Station a déclaré que le conseil municipal avait décidé de donner suite à la demande des résidents de la rue Saint-Paul, qui ont manifesté récemment pour obtenir une refection de leur rue, et de faire circuler une requête chez les personnes impliquées. De plus, une étude sérieuse sera faite, en collaboration avec le ministère des Transports, pour voir les coûts de reconstruction de cette rue, que la municipalité d'Hébertville-Station serait même prête à prendre en main, une fois qu'elle aura été refaite.

Le premier travailleur social de son comté

ROBERVAL — Au cours de l'une de ses récentes allocutions, M. C.-A. Gauthier, député du comté Roberval au fédéral, a indiqué qu'il avait reçu 110 projets de Jeunesse Canada au Travail couvrant la grande majorité du comté, jusqu'à ce jour.

Le député, qui se qualifie volontiers de premier travailleur social du comté, s'est dit heureux de la situation. Rappelons que le comté a reçu un montant de \$2,700,000 du gouvernement fédéral, s'appliquant au programme de Jeunesse Canada au Travail. Mais à l'annonce de cette nouvelle, il y a quelques mois, le député créditiste n'avait pas caché sa crainte "de manquer de

projets" pour employer son expression, crainte dont la presse à cette époque avait fait écho.

Cependant, comme l'a spécifié M. Gauthier, les 110 projets ne seront pas tous acceptés. Mais le comité de sélection devra tenir compte de certains critères lors de l'attribution des projets. En autres, les projets devront, a insisté M. Gauthier, constituer un "acquis" pour la municipalité, un apport au développement économique, social et humain du milieu. Tout en tenant compte de cette prémisses, M. Gauthier a ajouté qu'on considérerait l'urgence des besoins à satisfaire dans les diverses municipalités du comté Roberval.



Il a ouvert une parenthèse en disant que les projets ne devront pas fournir du travail pour du travail et retomber dans l'ornière des défunts travaux d'hiver.

Fusion à Normandin Sommation à Ls-O. Bouchard

par Jacques Girard

NORMANDIN — Au cours de la conférence de presse convoquée, mercredi, à Normandin, par le maire du village de Normandin, M. Claude Gilbert, fort de l'appui de son conseil, celui-ci a sommé M. Louis-Ovide Bouchard, maire de la paroisse, d'exprimer clairement ce qu'il entend par l'expression "représentativité égale" dans le contexte de la fusion entre les deux municipalités.

Le conseil du village soumettrait que M. Bouchard formule, au sujet de la fusion, sa pensée. On aimerait connaître aussi celle du conseil de la paroisse et de la population.

Ces propos — surtout l'expression représentativité égale — de M. Gilbert font écho aux propos tenus dans la presse régionale par M. Bouchard, propos que l'on qualifie de contradictoires, dont l'article paru dans l'édition du 13 septembre 1977 du Quotidien. On pouvait lire: "M. Louis-Ovide Bouchard, maire de la paroisse, pose une exigence, une condition à une éventuelle fusion avec le village de Normandin: une représentativité égale." ... plus loin: "M. Bouchard soutient que les

deux municipalités devront être respectivement représentées par trois conseillers."

Mais on comprend mal les paroles de M. Bouchard qui, avec M. Claude Gilbert et deux autres personnes, M. Jean-Marie Harvey, échevin du conseil du village et M. Léonce Girard, échevin au conseil de la paroisse, participaient au comité intermunicipal.

Ce même comité, au sujet du regroupement, avait résolu une forme de représentativité: 3 représentants du territoire actuel du village, 3 représentants du territoire actuel de la paroisse et un maire, tous élus universellement.

M. Gilbert et le conseil se sont posé une question: comment interpréter l'attitude de M. Bouchard?

Non-regroupement: une taxe

De plus, document en mains, M. Gilbert a indiqué les conséquences financières négatives du retard apporté à la fusion. La population doit savoir, a-t-il ajouté.

En effet, l'équipe du maire Gilbert a précisé que le montant de \$120,000 décollant automatiquement de la fusion, serait le bienvenu et éviterait la levée

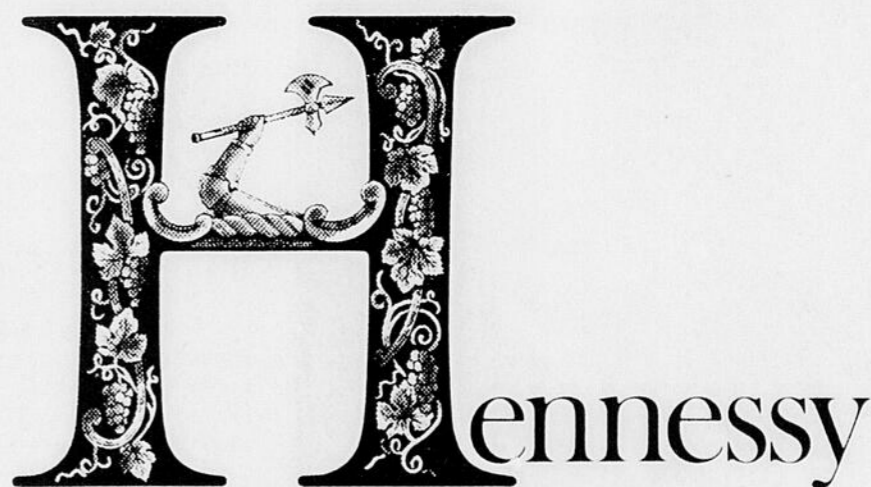
d'une taxe spéciale qui servirait, au cours de l'hiver, au fonctionnement du centre sportif.

Ce \$120,000 équivaut au montant payé en taxe foncière par les contribuables des deux municipalités au cours d'une année. Considérant l'inflation, Normandin a-t-il les moyens d'attendre, a demandé M. Gilbert.

Le ministère de l'Environnement refuserait toujours les projets d'extension des services, tant et aussi longtemps que Normandin ne sera pas doté d'une usine d'épuration, construction conditionnelle à la fusion.

On peut rappeler qu'actuellement, le comité inter-municipal a négocié entre les deux municipalités divers services en commun, dont les coûts sont défrayés à part égale: polices, égouts, cueillette des ordures et loisirs.

Le conseil du village considère que ces services conjoints (services essentiels) constituent les bases premières de la fusion. Pourquoi retarder? En dernier ressort, le conseil, par la bouche de M. Gilbert, demande que la population du grand Normandin s'informe et fasse valoir son point de vue.



vous propose son cognac V.S.

Pour vous l'offrir, Hennessy a puisé dans ses réserves de cognac les plus vieilles et les plus grandes au monde.



Hennessy, Maison française fondée à Cognac en 1765, vous propose également son cognac VSOP Fine Champagne et ses célèbres Bras d'Or Napoléon et X.O.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



LE PLUS BEAU BEBE

Le plus joli greffier au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mme Jocelyne T. Brown, vient de donner naissance à un poupon. Celui-ci se prénomme Olivier. Comme tous les bébés du monde, c'est sûrement le plus beau de tous. Mme Brown occupe la fonction d'adjointe au greffier de la municipalité de Jonquière. Félicitations à la mère, et bienvenue au nouveau-né.

ELECTRICITE

La municipalité de Jonquière s'appête à ajuster sa politique d'amendes, pour les paiements de comptes d'électricité effectués en retard, à celle que compte adopter l'Hydro-Québec. Au lieu d'une amende de 10 pour cent après un retard de 10 jours, on exigera un intérêt mensuel de 1.5 pour cent après un retard de 20 jours.



LES PLANTES A RADIO-CANADA

On entend beaucoup d'éloges à propos de la maison de Radio-Canada à Chicoutimi: esthétique de la bâtisse, nouveau concept de construction qui fait économiser de l'énergie, hall d'entrée aéré et amplement éclairé sous une toiture immense et vitrée... Cependant, lors d'une visite sur les lieux, une chose surprend particulièrement: la quantité et la qualité des plantes de toutes sortes qui décorent l'intérieur de l'immeuble. Un employé de la haute direction avouait même qu'il faut à un préposé une journée de travail, c'est-à-dire de 8h00 à 16h00, pour arroser toute cette végétation. Par contre, on réalise une économie à l'extérieur... avec le temps qu'il y fait.

PROGRAMME CHARGE EN LOISIRS

Le Service des loisirs de Chicoutimi offrira à la population, cet automne, une gamme variée d'activités socioculturelles. Danses sociales, danses folkloriques, ballet-jazz, théâtre, bridge, guitare d'accompagnement, flûte et yoga, constituent quelques activités offertes. Il sera possible de continuer à suivre lesdites activités en deuxième session, soit de janvier à avril 1978. Deux ateliers d'initiation soit le bridge et le théâtre, recevront une assistance financière du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. Jeunes et moins jeunes sont priés de consulter le programme d'activités et de venir s'inscrire aux dates, endroits et heures indiqués.

L'ETAPE OUVERTE JUSQU'AU 17 OCTOBRE

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche informe le grand public que l'Auberge de "l'Etape", dans le parc des Laurentides, ainsi que les 21 chalets qui en dépendent, demeureront ouverts jusqu'au 17 octobre. Toutefois, à compter du 17 septembre, les usagers qui y séjourneront ne pourront emprunter les routes secondaires du parc et ce, en raison de l'ouverture de la chasse à l'original.

MUTILATIONS SEXUELLES

L'organisation humanitaire suisse "Terre des Hommes" a informé lundi M. Kurt Waldheim qu'elle comptait tenir une nouvelle conférence de presse sur "les mutilations sexuelles féminines dont sont toujours victimes des millions d'enfants", dans certains pays d'Afrique et du Proche-Orient. "A l'aide de documents et de témoignages nouveaux, écrit "Terre des Hommes", dans une lettre au secrétaire général de l'ONU, notre conférence insistera très largement sur les souffrances extrêmes infligées à ces enfants." L'organisation demande à M. Waldheim de préciser quelles mesures ont été prises sur ce point par les diverses organisations des Nations unies depuis que Terre des Hommes a soulevé ce problème en avril dernier.



TOURNEE DU COMTE DE ROBERVAL

Fidèle à sa politique de présence auprès de la population, le député du comté de Roberval et whip en chef du Parti libéral, Me Robert Lamontagne, entreprendra, à compter du 20 septembre, une visite de toutes les villes et municipalités de son comté. Pour le député Lamontagne, l'objectif premier de cette tournée est de rencontrer les gens dans leur milieu respectif et d'être personnellement saisi de leurs préoccupations. Il espère que cette tournée, qui se terminera le 14 octobre, lui permettra de rencontrer un grand nombre de personnes avec qui il compte avoir le plaisir et l'avantage de discuter de sujets qui touchent les citoyens du comté de Roberval. Tous ceux et celles qui désirent rencontrer le député Robert

Lamontagne n'ont qu'à communiquer avec son bureau, à St-Félicien, au numéro 679-3638.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Chorale Ste-Cécile -- La chorale Sainte-Cécile a fait son recrutement en faisant passer des audiences entre 20h00 et 21h00, du 15 au 20 septembre, à l'école Jacques-Cartier. La chorale a surtout besoin de voix d'hommes de basse.

JONQUIERE

Centre Amical -- Le Centre Amical de Jonquière annonce à ses membres et amis la reprise de ses activités, ce soir, à 20h00, à leur salle du 386, boul. Harvey, Jonquière. Bienvenue à tous.

IL S'APPELLE FERNAND FILLION

Dans une très longue lettre transmise au Quotidien, Me Jean-Roger Brodeur, candidat à la mairie de Chicoutimi, nous informe que son organisateur politique (du moins celui sur la photo) est M. Fernand Fillion. Ce dernier, selon Me Brodeur est "un marchand bien connu de Chicoutimi, originaire de Chicoutimi-Nord et foncièrement engagé dans les problèmes qui affectent le quartier Ouest de la ville de Chicoutimi". C'est ce monsieur qui était aux côtés de Me Brodeur, lors de la conférence d'information donnée récemment alors que l'avocat annonçait sa candidature à la mairie de Chicoutimi.

SERVICE D'AUTOBUS

Une délégation du commissariat industriel JAK se trouvait à Montréal, cette semaine. A l'horaire du voyage, on avait inscrit une rencontre avec la direction de la compagnie d'autobus Voyageur. Le commissaire industriel devait requérir l'arrêt des autobus interurbains Voyageur au terminus Saint-Dominique, qui sert également pour le transport en commun, en plus du terminus Saint-Hubert. On estime à Jonquière qu'il y a suffisamment d'activités autour du terminus Saint-Dominique pour y prévoir un arrêt d'autobus interurbain.



NOUVELLE VOCATION DE LA CAT

Le mercredi, 21 septembre, M. Robert Sauvé, (photo ci-haut), président de la Commission des accidents du travail, recevra les journalistes de la région au bureau régional de la CAT, 54, rue Racine est, Chicoutimi. A cette occasion, les journalistes pourront visiter le bureau régional dirigé par M. Denis Morissette. Par la suite, M. Sauvé les entendra de la nouvelle politique de décentralisation des services aux accidents du travail, ainsi que des nouveaux amendements à la loi des accidents du travail.

AUJOURD'HUI

Andrew Bonar Law, seul premier ministre britannique qui ne fut pas originaire du Royaume-Uni, naissait il y a 118 ans aujourd'hui. Le 16 septembre 1859, à Rexton (N-B). Après avoir étudié au Nouveau-Brunswick et en Ecosse, il entra dans la politique en 1900. Il devint chef du Parti conservateur en 1911 et premier ministre de Grande-Bretagne en 1922.

1976 -- L'Eglise épiscopale décide que les femmes pourront être prêtre et évêque.

1967 -- Le secrétaire général de l'ONU, U Thant, demande aux Etats-Unis de cesser le bombardement du Nord-Vietnam.

1959 -- Discours du général de Gaulle sur l'avenir de l'Algérie.

1945 -- L'armée japonaise abandonne Hong Kong.

1927 -- Paul von Hindenburg nie la responsabilité de l'Allemagne dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

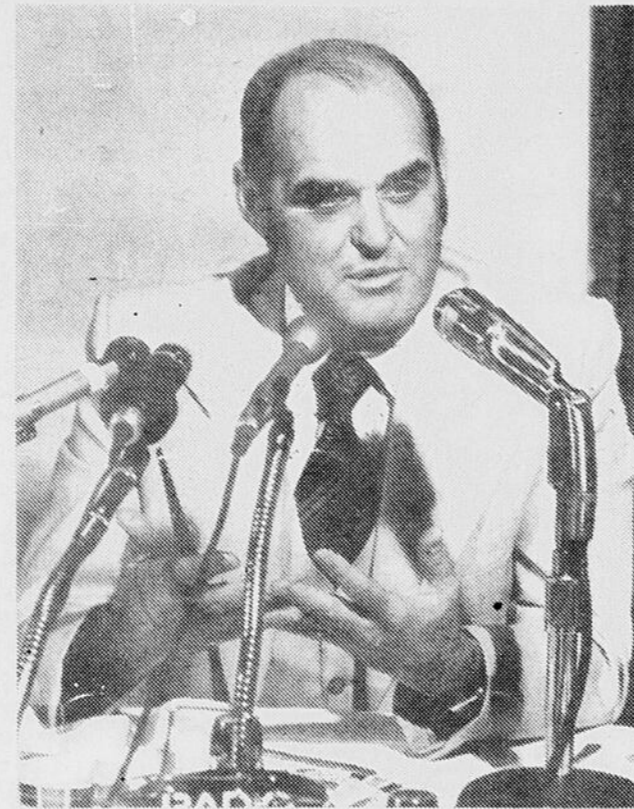
1893 -- Incorporation de la ville de Calgary.

1850 -- Le trafic des esclaves est interdit dans le district de Columbia, aux Etats-Unis.

1824 -- Louis XVIII de Prusse prend Prague mais, abandonné par les Français, il est repoussé en Saxe.

1620 -- Les pèlerins du Mayflower quittent l'Angleterre à destination de l'Amérique.

Ils sont nés un 16 septembre: Louis XIV, roi de France (1638-1715); Nicolas Desmaret, géologue français (1725-1815); Jean-Guy Mercier, député provincial de Berthier (1943).



CANTIN A SA PLACE

Le conseil municipal de Jonquière a battu, mercredi soir, à 6 contre 5, une résolution présentée par le conseiller Paul-André Cantin, qui demandait un remaniement des sièges (comprendre les chaises) des conseillers. M. Cantin n'aime pas, paraît-il, être assis dans la rangée d'en avant. Par suite de cette défaite de la proposition, tout le monde, y compris M. Cantin, demeurera à sa place.

SOIREE DU BENEVOLAT

En signe de reconnaissance pour leurs membres, les Chevaliers de Colomb d'Arvida invitent tous les collaborateurs et leurs épouses ou amies à une soirée récréative avec musique ainsi qu'à un léger goûter après la soirée, demain, à compter de 21h00, au local des Chevaliers de Colomb, rue Fay.

NOUVELLES EMISSIONS

Radio-Québec, par son comité régional, mettra bientôt en ondes trois nouvelles émissions à caractère régional. Ces émissions ont été entièrement réalisées par des gens de chez nous sur des thèmes choisis par les membres du comité. Une première de ces émissions sera donnée, le jeudi, 22 septembre, en circuit fermé à l'intention des gens de la presse, des représentants du monde de l'éducation et des communications. Cette rencontre veut, entre autres choses, permettre un échange sur l'orientation des émissions produites par Radio-Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

LETTRES MORTES

Fatigué de devoir chaque jour déposer des lettres dans les boîtes, un apprenti facteur de 18 ans, Baukke Van Der Zaag, les entrerait au cimetière. Devant le tribunal d'Amsterdam qui l'a condamné lundi à 500 florins d'amende, le facteur dont la carrière paraît compromise, a simplement déclaré: "J'avais mal aux pieds..."



FUSION DES LAITERIES

Poursuivant le mouvement de consolidation des usines de transformation du lait, l'ACL vient d'acquiescer les laiteries privées de Roberval-Saint-Félicien et celle de Dolbeau. Ici, quelques jours avant que la nouvelle ne soit communiquée officiellement à la population, on avait installé un seul kiosque à l'Exposition de Saint-Félicien, pour les trois sociétés, ce qui laissait évidemment prévoir que la fusion avait été faite, en principe au moins. Quand on parlera fromage ou lait de consommation dans le comté de Roberval, on parlera maintenant exclusivement de l'Association coopérative laitière du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont le siège social est à Chambord.



CA JASE D'AGRICULTURE

Pendant cette exposition agricole et commerciale de Saint-Félicien, qui poursuit sa cinquième édition jusqu'à dimanche, le sujet à l'ordre des discussions, c'est l'agriculture. Les invités de la soirée d'ouverture ne faisaient pas exception. On voit ici le président d'honneur, le député C.-A. Gauthier, (à gauche), s'entretenant avec le président de la Commission scolaire et producteur agricole lui-même, M. Benoît Laprise, (au centre), de même que le président régional de l'Union des producteurs agricoles, M. Bertrand Tremblay (à droite). Plus tard, en compagnie du président de l'expo, M. Martin Larocque, les invités ont ainsi échangé pendant un bon bout de temps sur le thème de l'expo: "Agriculture, source de vie".

ATTENTION, CAMIONNEURS

L'Association québécoise des camionneurs et entrepreneurs de la région 02 manifestent le désir d'adhérer à la formule de coopérative et cette réunion sera conjointe aux deux associations. Elles ont pour but d'aller chercher le plus grand nombre possible de membres afin de pouvoir donner tous les services nécessaires aux camionneurs à un taux raisonnable et accessible. Selon le règlement 112, deux possibilités s'offrent au transport en vrac, soit la formule coopérative ou compagnie; cette dernière ne recevant pas l'appui de la majorité des camionneurs lors de l'assemblée la semaine dernière, à Alma. Les camionneurs sont donc invités à assister à la réunion de samedi, à 13h30, au Pavillon Wilbrod-Dufour, 850, ave Bégin sud, à Alma.

NIVEAU DU LAC

Voici les relevés du niveau du lac Saint-Jean, depuis le quai de Roberval:

	1976	1977
Vendredi, le 9 septembre:	15.92	16.49
Samedi, le 10 septembre:	15.99	16.44
Dimanche, le 11 septembre:	16.03	16.52
Lundi, le 12 septembre:	16.01	16.50
Mardi, le 13 septembre:	15.95	16.59
Mercredi, le 14 septembre:	15.88	16.60
Jeudi, le 15 septembre:	15.81	16.65

VOS DROITS

Bail dans les HLM

Les conditions de location dans les HLM (particulièrement les échelles de loyers) sont déterminées par la Société d'habitation du Québec et l'Administration du HLM. Ceci ne s'applique pas à Montréal aux habitations Jeann. Mance (plan Dozois), puisque ce projet date d'avant la naissance de la Société d'habitation. Cependant, les dispositions du Code civil concernant le bail d'un local résidentiel s'appliquent aux HLM ce qui veut dire que les dispositions du bail type s'appliquent.

La loi ordinaire de la Commission des loyers ne s'applique pas, ni le gel des évictions décrété par la nouvelle loi. (Relisez l'avis à la page 1).

Cependant, si un locataire obtient la permission de louer un local dans un HLM, il peut faire résilier le bail en cours s'il en fait la demande à la commission (régie) dans les délais suivants:

- Si le bail en cours est de 6 mois ou plus, cette demande de résiliation de bail doit se faire au moins trois mois avant la date prévue pour l'entrée en possession du local dans le HLM.
- Si le bail en cours est de moins de 6 mois, cette demande de résiliation doit se faire au moins une semaine avant la date prévue pour l'entrée en possession du local dans le HLM.

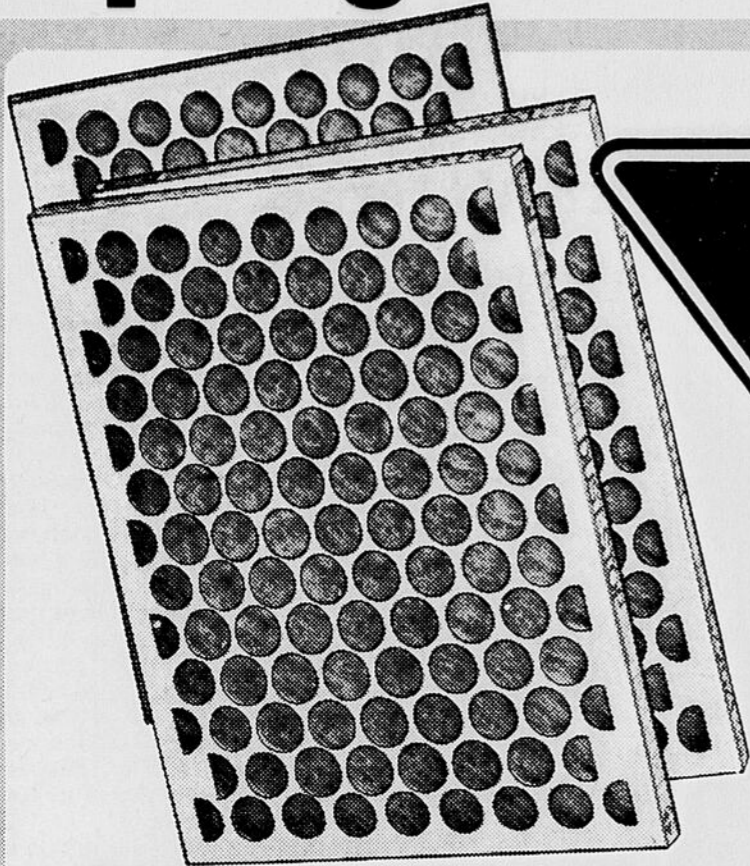
Une copie de cette demande doit être envoyée au locateur et une preuve de cet envoi doit être fournie à la commission (régie). L'obtention de cette résiliation est automatique sauf si le locataire est de mauvaise foi.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure intitulée: "Les droits du locataire en 1977", en écrivant au:

Service de l'information,
Commission des services juridiques,
C.P. 123, Succ. Desjardins,
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

Epargnez sur vos frais d'hivérization!



Filtres 1 pouce d'épais

Changez votre filtre de fournaise régulièrement pour économiser sur les frais de chauffage. Existents dans les dimensions: 15 x 20", 16 x 20", 16 x 25", 20 x 20", 20 x 25".

279
Paquet de 3



Cartouches à calfeutrage

Pâte caoutchoutée à bas prix

A. D'usage général. Plus de courants d'air froid. Gris ou blanc. 10²/₃ oz. ...

65¢

B. Type architectural

Bouche joints, fentes. Pour maçonnerie, bois, métal. Gris, blanc. 10²/₃ oz.

99¢

Ciment à toit

Base d'alphalte. Pour autour des fondations, des solins. Noir. 10²/₃ oz. ...

65¢

Pâte caoutchouc au butyle

Super pâte tout usage pour faire un joint étanche et souple sur toute surface. Pour bateaux, remorques, camions, réparations domestiques sur joints en métal, cadres de châssis, cheminées, toits, etc. Choix de gris ou blanc. Cartouche 10²/₃ oz liq. ...

159

Elastomeric de choix

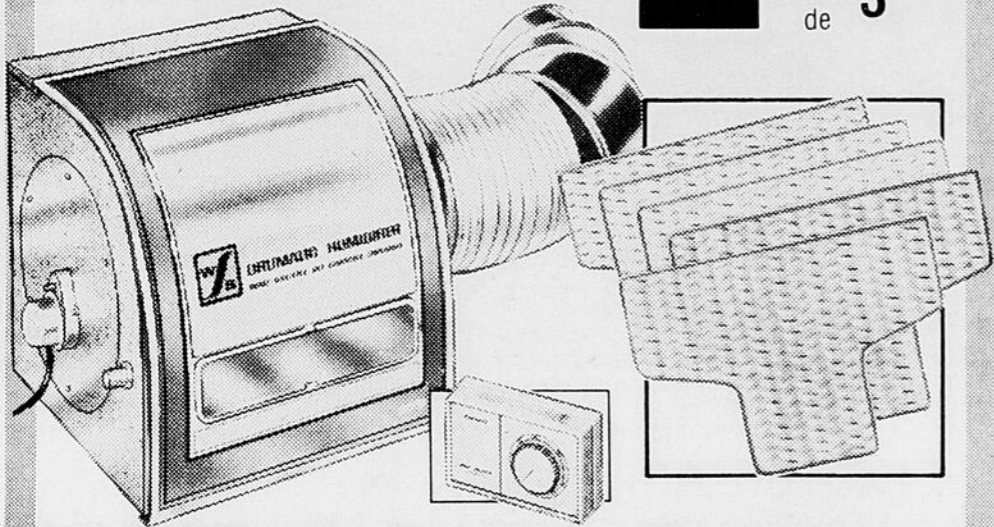
Bouche-fentes latex acrylique souple. Se peint. Blanc ou gris. 10²/₃ oz liq.

195



Pistolet à rochet
144

Epargnez en faisant vos propres réparations. Utilisez cartouches à droite.



Humidificateur Drumatic

Le modèle Wait-Skuttle 90-S vaporise 20 gallons d'eau par jour pour votre confort l'hiver. Porte relevable facilitant le changement du tampon. Hygrostat mural et tuyau de dérivation.

73⁹⁵

Tampon pour ci-dessus ... 4.99

Plaques pour humidificateur

Laine de verre en T pour la plupart de ces modèles.

135

Paquet de 5

Plaques budget, paq. de 5 1.29



Nécessaire pour fenêtre

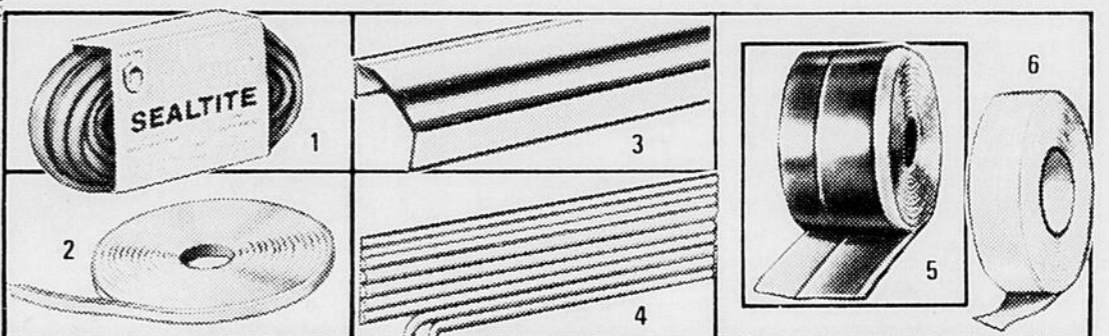
69¢

Plastique pour une fenêtre de 36 x 72" avec lisières d'encadrement, broquettes.

36 x 144" pour 2 fenêtres ... 1.29

36 x 288" pour 4 fenêtres ... 1.99

Nécessaire à coller 36 x 72" Plastique; ruban adhésif imperm. ... **99¢**



Arrêtez l'hiver au seuil

Bourrelet en vinyle

1. Bourrelet tubulaire 17" de long. Froid coupé au seuil.

169

Bourrelet plastique

4. Bande pâteuse pour boucher les joints ...

65¢

Bandemousse adhésive

2. Blanc; 3/16" x 18". Pour portes et fenêtres ...

85¢

A porte de garage

5. Bourrelet vinyle 9" de long, légèrement courbe ...

4⁸⁹

Lisière sous porte

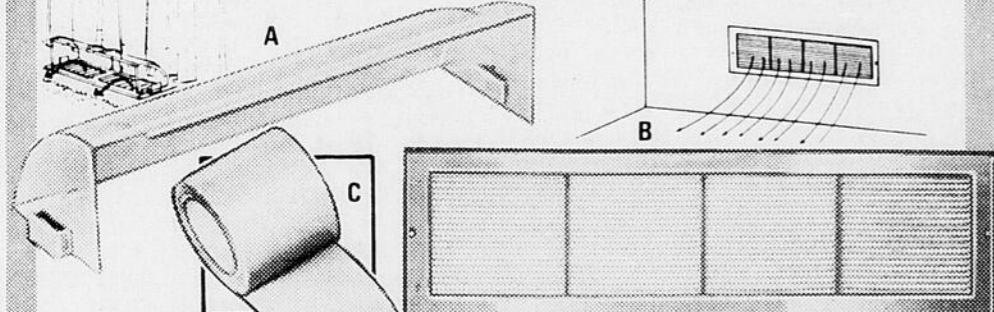
3. Kel-eez 36 x 13/4" de large. Fini laiton ...

6⁹⁹

Ruban calfeutrant

6. Pour bois/verre d'ext. Rouleau 7/8" x 75 pieds ...

189



Défecteur d'air

A. Dirige l'air chaud directement au niveau du plancher. Protège tentures et murs. Modèle en plastique transparent, réglable de 10 à 15". 2 pour ...

189

Plastique ambre, 2 pour ... 2.19

Grille de retour

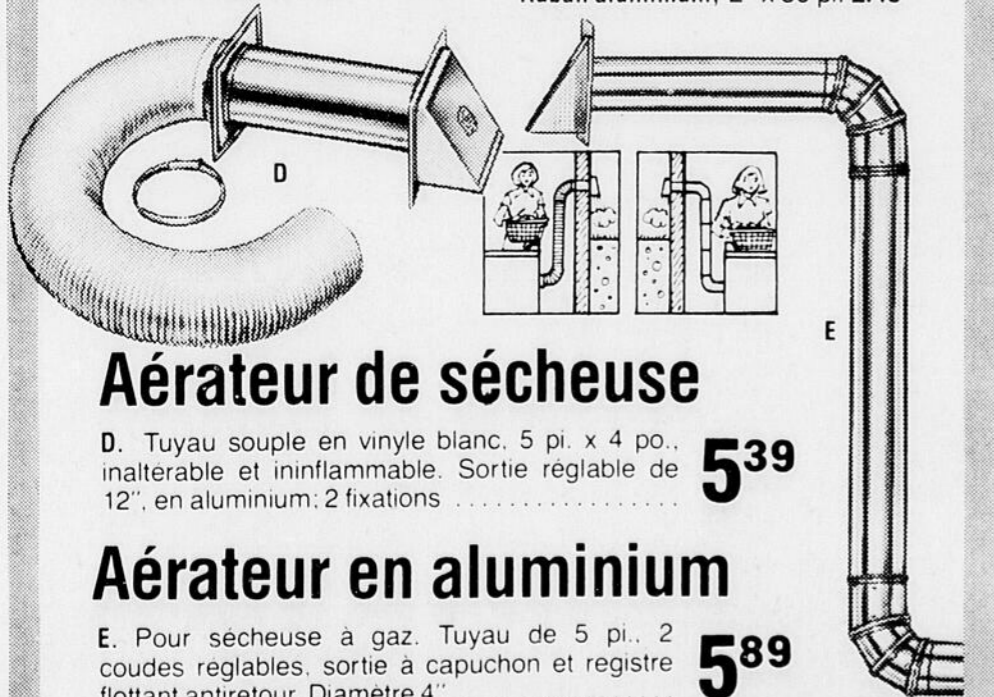
B. Grille murale à volets en acier, 8 x 14". Pour air froid ...

189

Ruban 'Ductape'

169

C. 2" x 30'. Imperméable. Ruban aluminium, 2" x 30 pi. 2.49



Aérateur de sècheuse

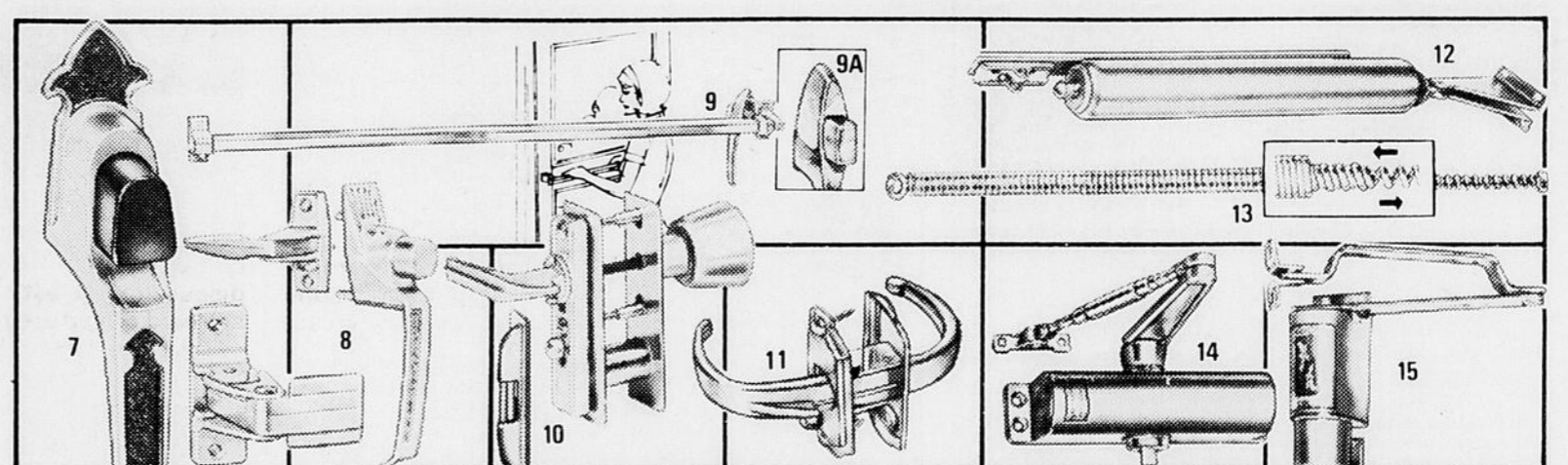
D. Tuyau souple en vinyle blanc. 5 pi. x 4 po., inalterable et ininflammable. Sortie réglable de 12". en aluminium; 2 fixations ...

5³⁹

Aérateur en aluminium

E. Pour sècheuse à gaz. Tuyau de 5 pi., 2 coudes réglables, sortie à capuchon et registre flottant antiretour. Diamètre 4" ...

5⁸⁹



Fermeture coloniale

7. Pour contre-porte 1 1/8 à 1 3/8" d'épais. Poussoir. Fini aluminium/argent ...

4⁷⁹

Fermeture à poussoir

8. Fini aluminium/argent. Pour porte de 1 1/8 à 1 3/8" d'épais ...

4⁹⁹

Fermeture à barre

9. Pour porte 36" de large. Verrouillage (9A). Protège la vitre ...

6⁹⁹

Fermeture tulipe

10. Pour porte 1 1/8-1 3/8" d'épais. Loquet, gâche. La même, plus serrure, cle ...

4⁶⁹

Type tire-pousse

11. Fermeture avec gâche. Pour porte 7/8 à 1 3/8" d'épais. Seul ...

4⁶⁹

Genre pneumatique

12. Pour porte jusqu'à 1 3/8" d'épaisseur ... La même, avec chaîne ...

4⁶⁹

Ressort de porte

13. Tension réglable en vissant la vis plus ou moins. Cadmie ...

119

Ferme-porte robuste

14. Pour porte 1 3/4 à 2 1/4" d'épais. Cremaillère/pignon ...

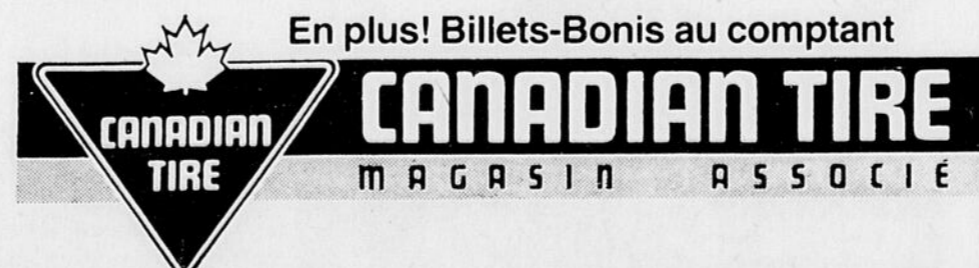
23⁹⁵

Fermeture hydraulique

15. Type rotatif. Pression réglable. Pour l'ombre de portes ...

6⁸⁹

En plus! Billets-Bonis au comptant



Utilisez votre carte Canadian Tire

JONQUIERE
693, boul. St-François.
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
Place du Royaume
Tél.: 549-5014

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834

ARTS ET SPECTACLES

Le Festival international du film sera visionné dans quatre villes

Montréal, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières seront les hôtes du Festival international du film 1977, premier événement cinématographique décentralisé à se tenir en terre québécoise et qui se déroulera du 29 septembre au 10 octobre.

C'est ce qui ont révélé les organisateurs de l'événement, lors d'une conférence de presse tenue simultanément dans les quatre villes.

Ce premier Festival international du film 1977 présentera une trentaine de films inédits venant de 14 pays dans les cinémas du circuit SMC, soit l'Outremont à Montréal, le Cartier à Québec, le Festival à Sherbrooke et le Lumière à Trois-Rivières.

Au programme du Festival international du film 1977, on remarque la présence de films réalisés par d'importants cinéastes connus, tels que Luigi Comencini, Agnes Varda, John Cassavetes (à l'Outremont), Ettore Scola, Alain Cavalier, Walerian Borowczyk, Bo Widerberg, Bertrand Tavernier, Marco Bellocchio et René Féré.

La cinémathèque québécoise a également participé à l'élaboration de la programmation en présentant un programme spécial à l'Outremont, soit "Renoir en 36", deux moyens métrages du célèbre Jean Renoir tournés en 1936, mais présentés au public beaucoup plus tard, et "Evolution de l'animation", un montage que les cinéphiles des trois autres villes pourront apprécier, car il retrace les grands moments du cinéma d'animation depuis 70 ans.

C'est la France qui aura le plus de productions à l'affiche, soit 11 (onze), comparativement à 8 (huit) pour l'Italie. Les autres pays représentés sont, par ordre alphabétique, l'Australie, l'Espagne, le Brésil, la Grande-Bretagne, la Hollande, la Pologne, la République fédérale d'Allemagne, le Sénégal, la Suède, la Suisse, l'URSS (excepté à Montréal) et les USA (à Montréal seulement).

Pour la première fois un Festival cinématographique se tiendra dans quatre villes différentes et les organisateurs ont tenu à souligner que cet événement serait un heureux mélange de films trop souvent négligés et de films destinés à prendre l'affiche de salles à Québec.

Le Festival international du film 1977 présentera au public québécois des invités de marque également, cinéastes et acteurs, dont les noms seront connus ultérieurement.



Tapissiererie belge

OTTAWA (PC) — Le Centre national des arts a exposé, mercredi, 12 tapisseries d'une valeur inestimable, afin de souligner la visite du couple royal de Belgique.

Les tapisseries ont été choisies parmi les 150 qui tendent les murs du Musée royal de l'art et de l'histoire, à Bruxelles.

C'est Brabant, aujourd'hui la Belgique, qui a battu la marche dans l'art de la tapissiererie après le XVIe siècle, marqué par Paris, Arras et Tournai. Dix des 12 tapisseries, qui datent de 400 ans, ont été faites à Bruxelles. Les deux autres proviennent d'Oudenaerde.

Le couple royal sera au Centre national des arts le 20 septembre, pour assister à une représentation du Royal Winnipeg Ballet.

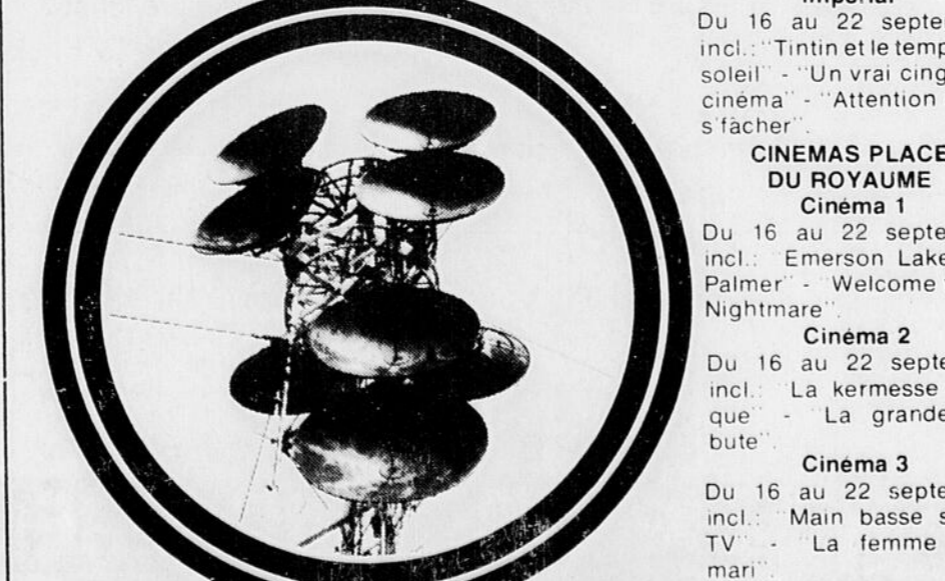
CINEMA

ALMA incl.: Le monde de l'ouest / Le soleil vert / Canadien
Du 16 au 22 septembre

VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1977, CANAL 8, 19h30, REPRISE SAMEDI 13h00, MINOUCHE, "Femme fatale". Les parents, devant s'absenter de la Brulardière, laissent le château à la garde des enfants et de Bastien. Minouche et Clotilde font une partie.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE, CANAL 8, 19h30, REPRISE LUNDI 13h00, CINE...PLUS, "La casse". Alors qu'il fait encore nuit noire, Azad et l'un de ses complices pénètrent dans la villa du riche Monsieur Tasco et repartent avec la plus belle collection d'émeraudes qui soit. Ce sera une course éprouvée dans les rues d'Athènes afin de fuir l'inspecteur Zaccaria.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:
Tél.: 545-1112
Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière.



CFCF 12 MONTREAL est là... le 1er octobre avec télésag

Du lundi au vendredi MICKEY MOUSE CLUB

A l'intention des jeunes et de ceux qui le sont restés. Dessins animés et jeux en flamboyantes couleurs. Une émission qui fait la joie de plusieurs.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents, et E, pour enfants.

CHICOUTIMI -- CJPM
VENDREDI: 13h30

LE PIGEON (5) -- E-U. 1970. Drame policier de E. Bellamy avec Sammy Davis Jr., Dorothy Malone et Pat Boone. -- Un détective privé entreprend de dissiper les menaces que font peser des criminels sur une veuve et sa fille. -- Intrigue passe-partout. Mise en scène sans éclat. Interprétation acceptable. Film tourné pour la télévision.

CHICOUTIMI Capitol
Du 16 au 22 septembre incl.: "Carrie au bal du diable" - "Le vent de la violence"

Cartier
Du 16 au 22 septembre incl.: "Projection spéciale" "Exasperations sexuelles"

Imperial
Du 16 au 22 septembre incl.: "Tintin et le temple du soleil" - "Un vrai cinglé du cinéma" - "Attention on va s'âcher"

CINEMAS PLACE DU ROYAUME
Cinéma 1
Du 16 au 22 septembre incl.: Emerson Lake and Palmer - "Welcome to my Nightmare"

Cinéma 2
Du 16 au 22 septembre incl.: La kermesse érotique - "La grande culbute"

Cinéma 3
Du 16 au 22 septembre incl.: Main basse sur la TV - "La femme sans mari"

JONQUIERE Bellevue
Du 16 au 22 septembre incl.: "Carrie au bal du diable" - "Le vent de la violence"

Centre
Du 16 au 22 septembre incl.: Emerson Lake and Palmer - "Welcome to my Nightmare"

Elysee
Du 16 au 22 septembre incl.: "Projection spéciale" "Exasperations sexuelles"

LA BAIE Saguenay
Du 16 au 22 septembre incl.: "Une étrange petite fille" - "Trop petit mon ami"

JONQUIERE -- CKRS-TV
VENDREDI: 14h30

LA GRANDE FARANDOLE (4) -- E-U. 1939. Comédie musicale de H.C. Potter avec Fred Astaire, Ginger Rogers et Walter Brennan. -- Vie romantique de deux danseurs célèbres. -- Intéressant au point de vue cinématographique. Interprètes de talent. A. (N. et B.)

LE MASQUE ARRACHE (4) -- E-U. 1952. Drame psychologique de D. Miller avec Joan Crawford, Jack Palance et Gloria Grahame. -- Une riche femme de lettres apprend que son mari veut l'assassiner. -- Grande intensité dramatique. Réalisation habile. Interprétation forte de J. Crawford.

CKRS-TV

VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1977

9.30 Mire et 1,000 cycles
9.45 Mire et musique
9.58 Ouverture du poste: Je m'arrête
10.00 Clak
10.15 Histoire de Benjamin
10.30 Conseil-express
11.00 A communiquer
11.30 Les aventures de Tom Sawyer
12.00 Au soleil du midi
12.30 La cuisine d'ailleurs
13.00 Sur des roulettes
13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays
14.31 Cinéma: "La grande farandole"
16.00 Animagerie
16.30 Maigrichon et Gras Double
17.00 Cirques du monde
18.00 Au fil de l'actualité
18.20 Bagatelle
18.30 Les plus beaux films: "Le masque arraché"
20.31 Aller retour
21.01 L'agriculture, les ressources naturelles et la télévision de R.-C. depuis 25 ans
22.00 Papa à raison
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.55 Nouvelles du sport
23.05 Cinéma: "Pleure pas la bouche pleine"
00.30 Ciné-nuit: "Cannabis"

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1977

8.30 Mire et 1,000 cycles
8.45 Mire et musique
8.58 Ouverture du poste: Je m'arrête
9.00 Roquet Belles Oreilles
9.30 Graine d'ortie
10.00 Emile
10.30 Monsieur Rosée
11.00 Poly en Espagne
11.30 Service secret
12.00 Le prince Saphir
12.30 Le monde en liberté
13.00 Sporthèque "Boxe no 1"
14.00 Mystères et secrets des profondeurs sous-marine
14.15 Baseball du samedi
17.00 Bagatelle
18.00 Lawrence Welk Show
19.00 Film Orto
20.00 Columbo: "Grain de sable"
21.30 Grands moments du sport à la télévision de Radio-Canada
22.30 Téléjournal
22.46 Nouvelles du spc
23.00 Cinéma: "Le tueur"
00.30 Ciné-nuit "En effeuillant la marguerite"

CJPM-TV

VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1977

9.30 Y'a du soleil
11.30 A votre service
11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Diner chaud
13.30 Cinéma: "Pigeon"
15.00 Une heure avec vous
16.00 M. Tranquille
16.30 Les nouveaux Tannants
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Médecin d'aujourd'hui
20.00 Montréal en parle
20.30 Première chance
21.00 Les champions
22.00 La corne d'abondance
22.15 Région 02
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 Fin de soirée "Hypnose, la folie du massacre"

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1977

10.00 Dessins animés
10.30 Supercar
11.00 Fusée XL-5
11.30 Joe 90
12.00 Tarzan
13.00 Samedi midi
15.00 Samedi sports
15.30 Télé Revue
16.00 La famille Stone
16.30 Les cadets de la forêt
17.00 Alerte dans l'espace
18.00 Soirée canadienne
19.00 Et ça tourne
20.00 Les grands spectacles: "Le chat croque les diamants"
21.45 Arts et spectacles
22.00 Série
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 Fin de soirée: "Les rêves érotiques de Paula Schultz"

CBJET

VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1977

10.00 The Friendly Giant
10.15 Mon Ami
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
13.00 Focus
13.30 Hoe Hoe Hoe
14.00 Ryan's Hope
14.30 The Edge of Night
15.00 30 From Halifax
15.30 Celebrity Cooks
16.00 T.B.A.
16.30 Nic "N" Pic
17.00 Apple Cider Time
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
18.30 Kinda Kountry
19.00 The Bob Newhart Show (Last)
19.30 Judy and Jim (Last)
20.00 The Mary Tyler Moore Show (Last)
20.30 Three's Company
21.00 Western Concert
22.00 Big Hawaii (First)
23.00 The National
23.22 The City Tonight
23.40 Cine-Six

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1977

CANAL 5

11.00 Saturday Morning
11.30 Klahanie
12.00 Parade
13.00 Sesame Street
14.00 Canadian Junior International Lawn Tennis
16.00 The Great Canadian Escape
16.30 CFI, This Week
17.00 Big Henry and the Polka Dot Kid
18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 Beyond Reason
19.00 The Muppets (Return)
19.30 Andy (Last)
20.00 Saturday Night Movies
22.30 The King of Kensington
23.00 The National
23.15 The City Tonight
23.31 Saturday Super Movies

SUR LE CABLE

TECS-TV CANAL 13
VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1977

8.00 Cartes, petites annonces
10.00 Cercle de presse
11.00 Cartes, petites annonces
18.00 Documentaires
19.00 Cartes, petites annonces

RADIO QUEBEC CANAL 8
VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1977

13.00 La maisonnée - Le procès d'Etienne
13.30 Ciné-vacances: Yogi le nounours
15.00 Ambroise raconte - Québec, capitale d'un empire
19.30 Minouche - Femme fatale
20.00 Tam-ti-délam - Les meubles anciens du Québec
21.00 Retraite ouverte ou fermée - Saint-Antoine de Tilly
21.30 D'un québécois à l'autre - Féminitude - Rêves de sable (première partie)

CJBR-TV CANAL 3

VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1977

10.00 Clak
10.15 Les histoires de Benjamin
10.30 Conseil Express
11.00 A communiquer
11.30 Les aventures de Tom Sawyer
12.00 Le monde en liberté
12.30 La cuisine d'ailleurs
13.00 Sur des roulettes
13.30 Téléjournal
13.35 Reflets d'un pays
14.30 Cinéma: Le grand bazar
16.00 Animagerie
16.30 Maigrichon et gras double
17.00 Les cirques du monde
18.00 Ce soir
18.30 Information régionale, locale et sportive
19.00 Marcus Welby
20.30 Aller retour
21.00 L'agriculture, les ressources naturelles et la télévision de Radio-Canada depuis 25 ans
22.00 Orson Welles présente...
22.30 Téléjournal
23.00 Cinéma: L'emmerdeur
00.05 Ciné nuit: Bistouri
2.00 FERMETURE.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1977

CJBR-TV

9.00 Roquet belles oreilles
9.30 Graine d'ortie
10.00 Emile
10.30 Monsieur Rosée
11.00 Poly en Espagne
11.30 Service secret
12.00 Héros du samedi
13.00 Sporthèque
14.00 Mystères et secrets des profondeurs sous-marines
14.15 Baseball du samedi
17.00 Bagatelle
18.00 Soirée canadienne: Hemmingford
19.00 Film orto
20.00 Columbo
21.30 Les grands moments du sport à la télévision de R.-C.
22.30 Téléjournal
23.00 Cinéma: "Le tueur"
00.30 Ciné-nuit: "Amour sauvage"

WEZF-TV CANAL 7

VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1977

7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Happy Days
11.30 Family Feud
12.00 The Better Sex
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 \$20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
17.30 Flintstones
18.00 News
18.30 Star Trek
19.30 Green Acres
20.00 Preview of Saturday Morning Children's Program
21.00 Washington: Behind Closed Doors
23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
23.30 Baretta

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1977

WEZF-TV

7.00 Flintstones
7.30 Mission Magic
8.00 New Superfriends Hour
9.00 Scooby Doo Laff-A-Lympics
11.00 Krofts Super Show
12.00 ABC Week-End Special
12.30 American Bandstand
13.30 Ara's Sportsworld
14.00 Baseball "Red Sox vs Detroit"
16.30 NCAA Football "Notre-Dame vs Pittsburgh"
17.00 Wide World of Sports
19.00 ABC Saturday News
19.30 God's Country
20.00 Swathogs Back to School Special
20.30 Tabatha
21.00 Washington: Behind Closed Doors
23.00 News
23.15 Shock Theater

MOT MYSTERE

6 LETTRES CACHEES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
1	O	C	I	R	E	R	A	S	B	E	I	L	U	O	S
2	L	A	M	E	S	R	E	V	E	S	E	D	O	U	R
3	A	F	E	L	D	E	J	L	T	S	E	U	A	L	
4	T	I	U	U	E	T	I	I	R	H	S	E	L	T	
5	N	T	U	U	I	T	A	L	N	E	L	I	N		
6	E	U	I	D	M	T	E	O	D	E	A	B	E	E	
7	M	L	C	U	R	I	C	I	U	R	L	R	V	M	
8	E	A	U	C	A	R	S	T	B	A	L	N	A	T	
9	M	T	A	R	M	E	I	M	O	S	E	T	A	U	
10	R	I	T	E	M	E	L	I	N	E	S	M	I	T	
11	J	O	E	L	S	N	R	C	L	J	S	E	O	I	
12	N	N	N	I	E	B	E	R	V	A	N	N	O	G	
13	E	T	O	H	A	T	E	R	E	S	M	T	O	N	
14	N	I	E	R	I	A	F	D	I	T	A	S	E	T	
15	V	A	E	T	U	D	I	N	A	I	R	E	S	T	

Capitulation	Lègèremet	Rèves	Valetudinaires
Cire	Marques	Ronce	Vicissitudes
Cirer	Marques	Roucouler	Voire
Cratères	Masse	Satisfaire	
	Mire	Sollicitation	
Drames	Navrer	Sottises	
Elevation		Soulier	
Enormement	Once	Sournoisement	
	Orme		
Garnements	Oser	Talc	
		Tard	
Imiter	Quotique	Tragiquement	
		Traitrise	
Lames	Réelles		

SOLUTION du problème précédent: LENTEUR

Etude des priorités terminée

Le Québec maintenant rendu à l'heure des choix

par Françoise Côté

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec a terminé l'étude de ses priorités et il est maintenant rendu à l'heure des choix, a dit ce midi le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau devant l'Association des négociants en obligations.

Il a affirmé que devant le niveau alarmant de chômage au Québec, "il faut à la fois résister à la panique, qui consiste à dire: lançons de l'argent et d'autre part, il faut quand même s'adresser à la réduction du chômage parce que c'est un problème majeur."

M. Parizeau a présenté les trois principaux choix majeurs qu'il doit envisager.

Le premier choix consiste à se demander s'il faut réduire les impôts en sachant que les Québécois sont les plus taxés au Canada ou s'il ne faut pas plutôt accroître les dépenses pour stimuler l'économie. Il semblerait normal de réduire les impôts, dit le ministre Parizeau, mais avec une réduction des impôts, on n'est pas certain que cela va activer la consommation, ni augmenter les investissements. Alors ne vaut-il pas mieux accroître les dépenses là où l'on sait que l'argent sera dépensé effectivement?

"Bref sûr, comme tout gouvernement, on va en arriver à un compromis", de dire M. Parizeau.

Autres choix

Le deuxième choix consiste à se demander si on arrive à maintenir un déficit budgétaire restreint même en période de haut chômage. Il reconnaît qu'il s'agit là d'un problème majeur pour les gouvernements du Canada, de l'Ontario et du Québec.

"Le chômage au Canada a atteint un niveau insupportable, alors la tentation est grande d'accepter l'augmentation de déficit et d'augmenter les dépenses pour faire travailler. Mais on sait très bien que dans le passé, des accroissements considérables de déficits n'ont pas eu un impact souvent très grand sur le chômage tandis qu'ils ont fortement activé l'inflation."

Le troisième choix est celui où "on se dit que l'on peut envisager de limiter le déficit proprement budgétaire et d'accroître la mise de fonds de l'autorité publique, de l'ensemble du secteur public dans certains secteurs industriels: le gouvernement du Québec aura à décider ce qu'il est prêt à mettre dans l'industrie secondaire de l'amiante, ainsi de quel genre de collaboration il va avoir

sur le plan financier avec les entreprises de pâtes et papiers pour moderniser leur équipement. On peut bien être très serré sur le plan proprement budgétaire et d'autre part chercher à faire en sorte qu'en collaboration avec l'industrie les fonds soient placés de façon très productive."

M. Parizeau conclut qu'il lui semble qu'il est possible d'en arriver à des choix "qui soient à la fois raisonnables étant donné la situation de l'économie, prudents, compte

tenu de la fragilité des marchés et expansionnistes dans la mesure où une partie des fonds seront orientés vers des équipements productifs."

Au cours d'une période de questions, il a dit que si la nervosité n'est pas complètement disparue dans les milieux financiers à l'endroit du gouvernement du Parti québécois, par contre la tension a beaucoup diminué. Il en veut comme preuve la diminution du taux d'intérêt sur les emprunts du Québec.

Crédit plus facile

L'incertitude sur l'avenir de la province a diminué

MONTREAL (PC) — L'emprunt de \$200 millions obtenu cette semaine par l'Hydro-Québec sur le marché privé de New York démontre que l'incertitude sur l'avenir de la province a beaucoup diminué depuis les élections du 15 novembre 1976. C'est ce qu'a déclaré jeudi le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

Parlant devant l'Association des courtiers en valeurs mobilières de Montréal, M. Parizeau a rejeté les propos entendus dans certains cercles financiers et voulant que l'intérêt de 9-14 pour cent sur cet emprunt soit plus élevé qu'on ne s'y attendait.

Les conditions du prêt ont été décidées le 6 juillet dernier, a-t-il dit. A cette date, les obligations de l'Hydro se vendaient à un taux de neuf pour cent à New York et vous devez toujours payer plus pour un placement privé.

Selon lui, la baisse récente des écarts entre taux d'intérêt, c'est-à-dire la différence de rendement entre les obligations de l'Hydro-Québec et celles d'autres sociétés provinciales ou de services, démontre que les milieux financiers peuvent s'accommoder de changements politiques tant que la raison prévaut.

Ces derniers mois, les écarts ont diminué progressivement, a-t-il ajouté. Sur le marché new-yorkais, les écarts ne sont pas beaucoup plus grands que la moyenne des quatre dernières années. Sur le marché canadien, ils le sont un peu plus — que durant les quatre dernières années — mais beaucoup plus faibles qu'au début de l'année.

Les écarts cités sont ordinairement ceux entre les obligations du Québec et de l'Ontario. Le gouvernement de Queen's Park, qui bénéficie d'une cote de crédit AAA, emprunte au nom de l'Hydro-Québec tandis que l'Hydro-Québec, avec sa cote AA, emprunte pour son propre compte.

L'Hydro-Québec a maintenant completé son programme d'emprunts de \$1 milliard pour l'exercice fiscal se terminant le 31 mars 1978.

Pour l'avenir, a affirmé le député de L'Assomption, nous savons que l'Hydro doit obtenir des prêts annuels de \$2 milliards durant les trois prochaines années pour les travaux de la baie James.



SORTIE DE L'ÉGLISE — Accompagnée par deux de ses enfants, Sylvie, 15 ans, et Pierre, 11 ans, Mme Carole Samson quitte le service funèbre avec la cas-

quette de son époux et le drapeau du Québec qui enveloppait le cercueil. Son mari Guy a été abattu à son travail, lundi. (Téléphoto PC)

Quelque 1,500 personnes aux funérailles de l'agent Samson

LAUZON (PC) — "C'était un vrai professionnel, un professionnel dont l'effort allait jusqu'à l'abnégation. La Sûreté du Québec perd un policier complet, j'ai perdu un ami."

C'est en ces termes que le directeur général de la Sûreté du Québec, M. Jacques Beaudoin, a tenu à rendre un dernier hommage à l'agent Guy Samson, dont les funérailles ont eu lieu, jeudi, à Lauzon, près de Québec.

Quelque 1,500 policiers et citoyens ont assisté à la cérémonie religieuse à l'église Saint-Joseph, tandis qu'une foule tout aussi considérable se rassemblait aux abords du temple, faute d'espace à l'intérieur.

Le gouvernement provincial était représenté par le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, le ministre des Communications, Louis O'Neil, et le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon.

En plus des représentants de plusieurs corps policiers de toutes les régions du Québec, on remarquait la présence de policiers venant d'aussi loin que Saanich, en Colombie-Britannique, Winnipeg, Toronto, Windsor et Ottawa, ainsi que des délégations de la police provinciale de l'Ontario et de la Gendarmerie royale du Canada.

À l'issue de la cérémonie religieuse, la casquette du policier et le drapeau du Québec qui recouvrait le cercueil ont été remis à Mme Samson, qui était accompagnée de deux de ses trois enfants, Sylvie, 15 ans, et Pierre, 11 ans. Le plus jeune, Daniel, 5 ans, n'était pas présent.

L'agent Samson, âgé de 36 ans, a été abattu lundi dernier à Saint-Augustin alors qu'il enquêtait sur un meurtre commis la veille dans cette localité située à une dizaine de milles à l'ouest de Québec.

Un individu de 57 ans est détenu comme témoin important.

THEATRE CANADIEN ALMA
-16-17-18-19-20-21-22- SEPTEMBRE

UN VISAGE D'ANGE AVEC LE DIABLE AU CORPS

ETREINTES BRÛLANTES

PLUS

2^e FILM

TOUT EST PERMIS A

"HAMBOURG"
VILLE DU PLAISIR

V.F. OF HAMBURG CITY OF SIN

TERENCE HILL

BUD SPENCER

ATTENTION on va s'facher!

CAUCHEMAR VERS L'INCONNU

LA MORTE EST AU RENDEZ-VOUS ET CE VOYAGE DEVIENT...

CINE-PARC JEANNOIS
-16-17-18-19-20-21-22- SEPTEMBRE

GRAND PRIX FESTIVAL INTERNATIONAL

avec **SISSY SPACEK**

"CARRIE" au bal du diable

AUSSI **le Vent de la Violence**

capitol bellevue

ça c'est du cinéma! **18 ANS**

Projections Spéciales

Diana Love Agathe Auban

EXASPÉRATION SEXUELLE

Exaspérées par les hommes Les femmes décident de se libérer.

cartier élysée

des filles... **18 ANS**

dynamiques un spectacle unique

LA KERMESE EROTIQUE

avec Anne Libert, Danny Dany

La Grande Culbute

place du royaume 2

LES CINÉMAS FRANCE FILM

UN ARTIFICE DE COULEURS ET UNE EXPLOSION DE SONS

EMERSON LAKE & PALMER

pictures at an exhibition

WELCOME TO MY NIGHTMARE

ALICE COOPER

place du royaume 1 centre

4 OSCARS à Hollywood

MEILLEURE ACTRICE FAYE DUNAWAY

MEILLEUR ACTEUR PETER FINCH

MAIN BASSE SUR LA TV

3^e SEM.

place du royaume 3

LA FEMME SANS MARI SUR SEMAINE A 7H30 P.M.

SPECIAL 3 FILMS POUR TOUS

ENFANTS \$0.99 ADULTES \$1.99

TINTIN

ATTENTION on va s'facher... impérial

VOTRE JOURNAL PREFERE

LE QUOTIDIEN

VOUS PRESENTE SON CONCOURS

DU SAGUÉNAV-LAC-SAINT-JEAN

GAGNEZ

PHOTO

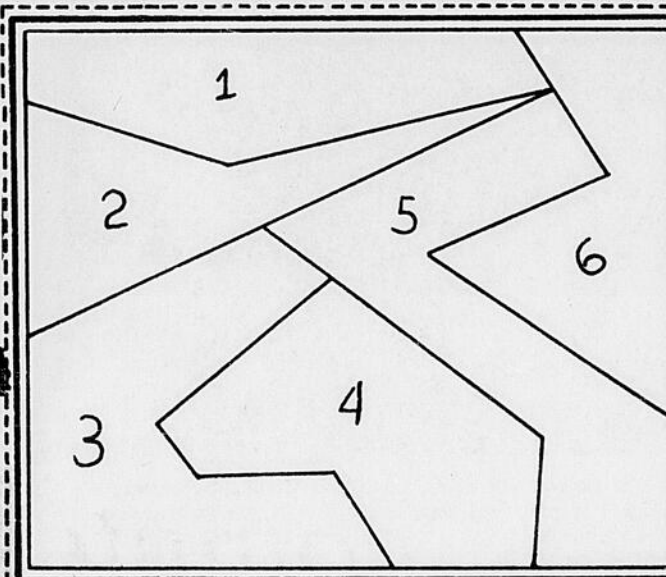
Mystère

\$1000

CHAQUE SEMAINE

COMMENT PARTICIPER:

1. Pour participer, découpez chaque jour le morceau de la "Photo-Mystère" que vous trouverez dans Le Quotidien, du lundi au **samedi inclusivement**.
2. Assemblez les six morceaux dans l'espace prévu à cette fin dans l'annonce du concours de façon à reconstituer la "Photo-Mystère".
3. Identifiez correctement le personnage de la "Photo-Mystère" et inscrivez son nom lisiblement.
4. Remplir lisiblement vos noms et adresses dans la section réservée à cette fin et la faire parvenir à l'adresse suivante:



FAITES PARVENIR AU CONCOURS PHOTO-MYSTERE

Journal Le Quotidien
du Saguenay-Lac-St-Jean
316, rue Labrecque,
Chicoutimi

TOUS LES MORCEAUX DE LA PHOTO-MYSTERE DOIVENT ETRE INCLUS DANS VOTRE ENVOI. AUTREMENT, NOUS DEVRONS ANNULER VOTRE COUPON.

N.B.: Le personnel de "Le Progrès du Saguenay Limitée" ainsi que les membres de leur famille ne sont pas éligibles à ce concours.

NOM:

ADRESSE:

..... TEL:

LE PERSONNAGE EST:

Tirage, tous les vendredis après-midi.

Le nom du gagnant sera tiré au hasard.

A LA FIN DU CONCOURS:



PLACE DU ROYAUME VOUS OFFRE...

"HABILLEZ VOTRE FAMILLE POUR UN MONTANT DE

\$1,000"

Tous les coupons que nous aurons reçus pendant toute la durée du concours seront conservés et à la fin du concours, soit le vendredi 30 septembre 1977 dans l'après-midi, nous tirerons le nom d'une personne qui se méritera un bon d'achats de \$1,000.00 une gracieuseté de votre nouveau grand magasin, LA BAIE, à Place du Royaume.

CE CONCOURS
SE TERMINE

SAMEDI LE 1er OCTOBRE

50 BILLETS DE



Offert Par:

Les Distributions Gilbert Ltée

Agent Loto-Québec

qui seront distribués
à 5 participants
dont les noms seront
également tirés au
hasard à chaque
semaine.

C'EST LE TEMPS DE VOUS ABONNER

A VOTRE QUOTIDIEN
REGIONAL
C'EST UNE BONNE FACON
DE PARTICIPER A
CE CONCOURS

TELEPHONEZ-NOUS A:

545-4664

Anglais dès la première année

Le projet de la CECM remis

MONTREAL (PC) — Le projet-témoïn de la Commission des écoles catholiques

de Montréal d'enseigner l'anglais dès la 1ère année dans une dizaine d'écoles

françaises attendra au moins un mois avant d'être mis en oeuvre.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier, le président de la CECM, le Dr Luc Larivée, au cours d'une session régulière de la commission.

Les fonctionnaires de celle-ci ont présenté un premier rapport sur les possibilités d'application du projet Taddeo, du nom de son proposeur.

La commission avait approuvé à la majorité, le 25 août dernier, l'idée d'instaurer une dizaine d'écoles-témoins de son secteur français où la langue seconde serait enseignée dès le premier cycle de l'élémentaire à raison de 120 minutes par semaine. Or l'implantation du projet était subordonnée à une décision que devaient prendre les fonctionnaires de la CECM et touchant les possibilités de réalisation du projet.

Un premier rapport, oral seulement, a été soumis hier aux commissaires par M. Viateur Ravary, le nouveau sous-directeur général. M. Ravary était jusqu'à ces jours derniers directeur du Service des études. Les fonctionnaires de la commission — les cinq conseillers pédagogiques des régions administratives de la CECM ainsi que les conseillers en anglais — ont eu deux rencontres de trois ou quatre heures chacune au cours des trois dernières semaines.

Ils recommandent, "si du moins il n'y a pas d'urgence absolue," que l'étude en cours soit poursuivie. Les fonctionnaires soulignent encore que les instruments pédagogiques ne sont pas encore au point et le contenu des programmes pas encore établi.

Prudence

M. Ravary a noté que le projet déjà en cours en ce sens à la CECM, soit celui de l'école Saint-Emile, qui entre dans sa deuxième année, a été longuement mûri avant d'être appliqué. Il faudrait procéder avec au moins autant de prudence dans le nouveau projet.

Quoi qu'il en soit, les fonctionnaires présenteront un autre rapport aux commissaires lors de la deuxième session du mois d'octobre.

Le président de la commission a tenu à préciser qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que la CECM retienne des écoles pour implanter le projet ni que ce dernier, s'il s'avère applicable, ne soit mis en place "avant un ou deux mois." Le Dr Larivée a expliqué que la préparation d'une entreprise pareille est fort laborieuse et que les premières semaines de l'année scolaire, déjà amplement encombrées par le processus de l'inscription, ne se prêtent en rien à des décisions définitives sur un sujet aussi important.

De son côté, M. Norbert Lacoste, commissaire, a demandé à quel rythme on enseigne le français aux élèves qui fréquentent les écoles anglaises de la commission. À l'élémentaire a répondu le directeur du secteur anglais, M. Robert Lavery, les petits anglophones étudient le français à raison de 20 minutes par jour au premier cycle et de 38 minutes quotidiennes au deuxième cycle.



LE SECRET — Maurice Novek, un restaurateur de Montréal, prétend que le plus gros problème dans l'industrie de la

restauration est de trouver du personnel compétent. "Le secret, ce sont les bonnes personnes", dit-il.

(Téléphoto PC)

Les jours de la très grande cuisine seraient comptés

MONTREAL (PC) — Selon M. Maurice Novek, les jours de la très grande cuisine sont comptés, même en Europe. Elle achève l'époque des restaurants qui offrent à peu près de tout.

Restaurateur depuis 40 ans, M. Novek a exprimé l'opinion, dans une interview, qu'on se dirigeait plutôt vers les restaurants spécialisés, qui n'offrent

que trois ou quatre choix de repas au menu.

M. Novek avait 13 ans quand il dut aller travailler dans un restaurant, parce que ses parents avaient besoin d'argent.

Il n'échappa pas à son métier, durant la Seconde Guerre mondiale, car on l'assigna à l'approvisionnement alimentaire des militaires.

Au cours de la première année de

Terre des Hommes, en 1968, il administra le restaurant des provinces de l'Atlantique.

L'année suivante, il ouvrit à Montréal le Pavillon de l'Atlantique et repeta l'expérience, l'an dernier, à Ottawa.

À Ottawa, a-t-il expliqué, il est plus difficile de trouver le personnel qualifié, car l'industrie de restauration y est plutôt récente.

compagnons qui avaient occupé l'usine dans la nuit du 12 au 13 mai 1975.

"Le conflit de la United Aircraft est terminé depuis deux ans. En maintenant contre 34 anciens grévistes des accusations, le procureur général a empêché ceux-ci de réintégrer leur emploi à la Pratt and Whitney. Dans plusieurs cas, ces anciens grévistes n'ont pu trouver de l'em-

ploi ailleurs à cause de leurs démêlés avec les tribunaux. C'est là des exemples les plus scandaleux de harcèlement contre d'anciens grévistes même une fois le conflit réglé", a dit M. Laberge.

Les anciens grévistes n'ont pas pu réintégrer leurs anciens postes parce que le protocole de retour au travail prévoit de soumettre leur cas à un arbitrage une fois leurs causes entendues devant les tribunaux. Les accusations pendantes depuis deux ans empêchent donc ces ex-grévistes d'obtenir l'arbitrage auquel ils ont droit.

Listes noires

La FTQ a également accusé le Conseil du Patronat du Québec de faire circuler des "listes noires" de militants syndicaux. M. Laberge a dit que plusieurs grévistes de la United Aircraft et de la Firestone s'étaient trouvés des emplois qu'ils ont subitement perdus lorsqu'on a appris de source inconnue leurs antécédents syndicaux. M. Laberge n'a toutefois pas produit de preuve concrète de l'existence de ces listes noires.

D'autre part, le président de la FTQ a dénoncé la hausse de tarifs demandée au gouvernement par l'Hydro-Québec. Cette hausse atteindrait quelque 20 pour cent des tarifs en vigueur.

"Ca n'a aucun sens, a dit M. Laberge. Les travailleurs voient leurs augmentations de salaire limitées à 6 et 8 pour cent par la Commission anti-inflation. Le même régime doit s'appliquer aux organismes publics ou bien on doit permettre aux travailleurs de suivre le coût de la vie. De plus, c'est peut-être vrai qu'on paye l'électricité moins cher au Québec qu'ailleurs.

"Mais le gouvernement ne dit pas que c'est encore au Québec qu'on paie le plus de taxes. Qu'on nous laisse donc profiter un peu des taux d'électricité avantageux que l'on a. Les barèmes proposés en réalité obligerait les consommateurs québécois à payer pour une expansion du réseau qui servirait surtout le marché américain. On n'est pas pour se saigner pour pouvoir vendre aux Américains."

La FTQ demande le rejet des charges contre les anciens grévistes de la United Aircraft

MONTREAL (PC) — S'adressant au ministre de la Justice et procureur général du Québec, M. Marc-André Bedard, la FTQ a demandé hier le rejet des charges de séquestration pesant encore contre 33 anciens grévistes de la United Aircraft, aujourd'hui la Pratt and Whitney du Canada.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a justifié cette demande de sa cen-

trale par la récente décision de la Cour d'appel du Québec qui a maintenu le verdict d'acquiescement prononcé en première instance contre l'ancien directeur de grève, M. André Choquette.

Le gouvernement libéral avait décidé, en 1976, de faire une cause-type avec le cas Choquette avant d'entreprendre des poursuites plus généralisées contre ses

compagnons qui avaient occupé l'usine dans la nuit du 12 au 13 mai 1975.

"Le conflit de la United Aircraft est terminé depuis deux ans. En maintenant contre 34 anciens grévistes des accusations, le procureur général a empêché ceux-ci de réintégrer leur emploi à la Pratt and Whitney. Dans plusieurs cas, ces anciens grévistes n'ont pu trouver de l'em-

Intervention de la police dans le conflit au Soleil

SAINTE-FOY (PC) — La police est intervenue pour la première fois hier dans le conflit de travail opposant le quotidien Le Soleil à ses 140 journalistes et employés de soutien, en grève depuis le 30 août dernier.

Une quarantaine de policiers municipaux de Sainte-Foy, casques et armes de matraques, ont été appelés sur la rue Watt pour déloger quelque 35 grévistes qui immobilisaient des camions loués par Edimedia Inc. pour distribuer le Courrier du consommateur.

Personne n'a été brutalisée et les camions ont pu prendre la route, mais avec plusieurs heures de retard.

Le Courrier du consommateur est un recueil publicitaire qui paraît une fois la semaine et qui est publié par Edimedia une filiale de Unimedia, propriétaire de M. Jacques Francoeur. Le Soleil est également une filiale d'Unimedia.

Edimedia avait interrompu la publication de ce cahier publicitaire en juin et devait reprendre ses opérations à l'automne. Cette reprise est survenue peu après le déclenchement de la grève des journalistes du Soleil et ceux-ci prétendent qu'il s'agit d'une manœuvre pour briser la grève.

Suite aux pressions des grévistes, plusieurs maisons d'affaires ont cessé d'annoncer dans cette publication, particulièrement les grosses entreprises.

La semaine dernière, le Courrier du consommateur contenait 96 pages et n'en contient plus que 52 cette semaine.

Il est publié à 150.000 exemplaires et distribué gratuitement dans le Grand Québec.

Employé d'Air Canada suspendu pour avoir molesté un enfant

MONTREAL — La compagnie Air Canada enquête présentement sur les circonstances d'un incident survenu à bord d'un de ses appareils qui assurait en fin de semaine dernière, la liaison Vancouver-Londres.

Une jeune fille de dix ans qui voyageait en compagnie de son père aurait en effet été molestée par un membre du personnel d'équipage pendant le vol.

Un porte-parole de la société d'Etat, Dave Pember, a affirmé que l'incident se serait produit lorsque la jeune fille a demandé à un membre

du personnel de lui faire visiter le Boeing 747.

Le porte-parole d'Air Canada affirme que le résultat de l'enquête sera connu la semaine prochaine, mais il n'a pu certifier si des poursuites légales seront prises contre l'employé par les autorités canadiennes.

L'employé a été suspendu de ses fonctions par le capitaine de l'équipage et détenu à l'aéroport d'Heathrow par les officiers de sécurité d'Air Canada, avant d'être ramené au pays.

QUÉBEC EN BREF

Victoire des travailleurs

Les 54 employés syndiqués (CSN) de la minoterie Maple Leaf de Montréal, en grève depuis le 2 février 1977, ont remporté hier une grande victoire syndicale. En effet, la Maple Leaf accepte un règlement similaire à celui accepté le 22 juillet dernier par les minoteries Phenix et Ogilvie, qui consiste à verser le montant coupé par la Commission anti-inflation au fonds de pension des travailleurs.

De plus, la compagnie s'engage à n'exercer aucune représaille et à lever les poursuites qu'elle avait engagées contre ces travailleurs.

Les syndiqués seront rappelés au travail des lundi, par ordre d'ancienneté.

Les meuniers de la Maple Leaf vont, à l'instar de leurs camarades de Phenix et Ogilvie verser \$10 par semaine pour soutenir les travailleurs en grève de la minoterie Robin Hood.

Hausse du coût de l'électricité

MONTREAL -- S'opposant à la demande de l'Hydro-Québec de hausser ses tarifs de 20 pour cent, la FTQ accuse la société d'Etat de vouloir faire payer par la population du Québec des investissements qui serviront avant tout à alimenter les grandes industries et à exporter de l'électricité aux Etats-Unis.

Le président de la FTQ, Louis Laberge, a qualifié d'indécence, le fait que l'Hydro se verrait accorder la permission de hausser ses tarifs de 20 pour cent, alors que les travailleurs voient leurs augmentations plafonnées à six pour cent par la Commission anti-inflation.

Réserves de Rodrigue à l'égard du bill 45

QUÉBEC (PC) -- Le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Norbert Rodrigue, a exprimé de sérieuses réserves, jeudi, au sujet du projet de loi 45 visant à amender le Code du travail.

Toute en reconnaissant que certains amendements constituaient une amélioration sensible de la situation actuelle, M. Rodrigue a soutenu, à l'ouverture du conseil confédéral de la centrale, à Québec, que le monde syndical ne devait pas se laisser bernier par ces concessions.

\$50 millions pour la construction de logements

QUÉBEC (PC) -- Une somme de \$50 millions sera consacrée à la construction, d'ici la fin de 1978, de 2.000 logements.

La nouvelle vient d'être annoncée par le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif.

Cette mesure, approuvée le 7 septembre dernier par le conseil des ministres, vise notamment à accélérer la reprise économique dans la construction cet hiver.

Les unités de logements seront construites en préfabrication lourde afin de réduire de trois à un an le processus de livraison. De plus, ce nouveau processus de fabrication permet l'économie de \$3.000 par logement.

La construction d'une première tranche de 1.160 logements débutera dès novembre 1977, et les habitations seront prêtes en juin 1978.

Huile à moteur synthétique

MONTREAL -- Mobil Un, une nouvelle huile synthétique pour moteurs, est offerte, depuis hier, aux automobilistes canadiens, par la compagnie pétrolière Impériale.

Selon les résultats obtenus en laboratoire et dans les essais sur route, cette huile peut durer jusqu'à 15 mille milles entre les vidanges. Elle permet également une économie d'essence et améliore la capacité de démarrage par temps froid.

Octrois du MEER

MONTREAL -- Le ministre fédéral de l'Expansion, économique régionale, Marcel Lessard, a annoncé hier l'octroi de subventions de \$49.400 à deux entreprises privées du Québec.

Cette somme doit servir à la réalisation de projets industriels qui devraient amener la création de 18 emplois directs et des investissements de l'ordre de \$247.000.

Les bénéficiaires de ces stimulants financiers sont les industries P.H.L. Inc., de Saint-Ephrem-de-Beauce et Rosaire Bédard Limitée, de l'Ancienne-Lorette.

Réactions au système métrique

MONTREAL -- L'adoption des unités de mesures internationales (le système métrique), est fort discutée chez les Canadiens alors que 46 pour cent des gens l'approuvent et que 49 pour cent sont contre et six pour cent n'ont pas d'opinion.

Selon le sondage Gallup publié dans tout le Canada sur la question, 1.039 personnes ont été interrogées sur le sujet, et il a été permis de voir que 55 pour cent des anglophones sont contre, comparativement à 45 pour cent des francophones et 30 pour cent chez les autres groupes ethniques.

Siège de la RAA

MONTREAL (PC) -- La Régie de l'assurance-automobile, récemment créée par la loi 49, aurait déjà décidé d'installer son siège social à Trois-Rivières. C'est ce qu'a appris jeudi La Presse Canadienne.

Cet éloignement relatif de la capitale résulterait de la politique de décentralisation prônée par le gouvernement péquiste au début de son mandat.

La régie, instituée à la toute fin de la session parlementaire, en août, emploierait environ 200 personnes. La régie envisagerait même de construire son propre immeuble dans la région. Au début cependant, elle logera dans des locaux qui seraient déjà loués, au centre de la cité de Lavolette.

La régie fonctionnera dès que le projet de loi 67 sur l'assurance-automobile aura franchi l'étape de la troisième lecture.

Capture

MONTREAL -- Des policiers de la Sûreté du Québec ont capturé hier un évadé de prison moins d'une heure après qu'il eut pris la fuite.

Mario Gauthier, âgé de 22 ans, s'était évadé de la prison municipale de Cowansville où il avait été conduit hier matin pour y attendre le résultat de l'appel interjeté contre sa sentence. Il avait été condamné à mort en avril 1976 et écroué au pénitencier fédéral de Cowansville.

Il avait réussi à sauter un mur et à prendre un taxi en direction de Montréal. Il fut rejoint à une vingtaine de milles de Cowansville.

Rothmans

SPÉCIALE

DOUCE



En longueur King Size
et Régulière.

Savourez
le bon goût
Rothmans d'une
cigarette
spéciale douce!